

Conditions de travail du personnel des universités

Évolution consécutive à la mise en œuvre du décret « Paysage » de l'enseignement supérieur

Résultats de l'enquête



1. Introduction

Pourquoi cette enquête?

Cette enquête a été initiée et réalisée par le secteur Universités de la Centrale Nationale des Employés et cadres (CNE) et de la CSC/Services Publics des universités belges francophones.

Dès le début de l'année civile 2015, ces délégués ont recueilli des avis relatifs à la mise en œuvre du décret « paysage » émanant de toutes les catégories de personnel dans leurs universités respectives. Ces avis, de mitigés à craintifs, se sont amplifiés en nombre et en assertivité à mesure que la rentrée 2015-2016 approchait, rentrée qui fut celle de la mise en œuvre globale du décret « paysage ». La rentrée elle-même, et les mois qui l'ont suivie, a été l'occasion, soit, de concrétiser certaines craintes évoquées précédemment, soit, de permettre de lever des difficultés.

Examinée « à froid », cette situation n'a rien de surprenant : tout changement organisationnel suscite des réactions, rarement positives. Et s'il semblait utile de récolter ces réactions, de leur prêter une oreille attentive, de relayer éventuellement le désarroi vers les autorités politiques et académiques, il est apparu aussi, à mesure que le temps passait, que l'incompréhension du décret et de ses modalités de mise en œuvre de même que ses conséquences organisationnelles, relationnelles et pédagogiques crispaient les esprits. Et pas seulement, au « bas de l'échelle de décision et de responsabilités », mais aussi auprès des responsables institutionnels.

D'où la décision prise par les délégués de dresser un premier « état des lieux » au moyen d'une enquête en ligne auprès des personnels des universités.

L'objectif de l'enquête est de mesurer l'impact de la mise en œuvre du décret sur les conditions de travail du personnel. Cet objectif n'est pas centré exclusivement sur les leçons du passé (déjà utiles), mais permet aussi aux répondants de se projeter dans l'avenir! On peut comprendre qu'une modification organisationnelle ou administrative puisse avoir un impact immédiat sur les prestations d'un travailleur, encore faut-il que celui-ci puisse estimer, ou même ne faire qu'imaginer, que la situation - éventuellement pénible vécue sur le moment - puisse s'améliorer dans le temps. Cet aspect n'a donc pas été négligé dans la démarche, puisque chaque répondant a pu se prononcer sur sa vision de l'avenir.

Comment?

Etant donné la provenance des remarques et inquiétudes, émanant de tous les groupes de personnel, il s'est imposé de faire une enquête auprès de tous les travailleurs, à l'exception évidente des chercheurs (personnel scientifique ou académique n'ayant contact ni avec les étudiants ni avec les problématiques relatives à l'enseignement). Tous, néanmoins, ne rencontrent pas les mêmes difficultés et n'envisagent pas le même avenir à leur situation : il fallait donc moduler l'enquête en fonction de « groupes » spécifiques. Un travail qualitatif préalable a permis d'abord de cerner un ensemble de dimensions à explorer et ensuite de définir les meilleurs indicateurs de ces dimensions, indicateurs qu'il fallait alors interroger.

Pour garantir un accueil optimal à l'enquête, il était indispensable que chaque personne interrogée ait la certitude de ne pas pouvoir « être repérée personnellement » : le faible nombre de questions d'identification a donné cette garantie, en ayant comme corollaire qu'il sera plus difficile de cerner précisément les éléments touchant plus particulièrement un petit groupe de travailleurs, p. ex. les difficultés d'un service d'inscriptions par rapport à un secrétariat facultaire, ou d'un enseignant en sciences exactes par rapport à un enseignant en sciences humaines...

Le choix de l'enquête par internet s'est imposé pour des raisons tant financières qu'organisationnelles. Ce mode de passation, malheureusement, génère un taux de réponse très faible et ne permet pas de garantir la représentativité des résultats. Mais la représentativité était-elle l'objectif de ce travail ? Evidemment non : l'objectif poursuivi, évoqué ci-dessus, était de faire le point sur un événement et ses conséquences. Il est donc logique que les personnes ne se sentant pas concernées par l'événement ne jugent pas utile de répondre. Il n'est pas question ici de « faire le portrait des conditions de travail à l'université », mais bien de faire le point sur des problèmes que certains ont pu rencontrer. Peut-on conclure que ceux qui n'ont pas répondu n'ont pas rencontré de problème ? C'est toute la difficulté de l'interprétation de la situation des non-répondants : manque de temps, défiance par rapport aux enquêtes, oubli et inattention (ainsi près de 500 personnes ont commencé à répondre et n'ont pas terminé le questionnaire !), etc. Il est impossible de savoir ce que signifie le fait de ne pas répondre. L'intention est ici d'objectiver certaines problématiques et de tenter d'en évaluer l'impact : si déjà justice est rendue à ceux qui ont répondu, ce travail mérite attention.

Les délégué.e.s CNE-CSC en charge de ce travail tiennent à remercier les autorités des universités qui leur ont laissé carte blanche pour l'interpellation des membres de leurs institutions.

Les mêmes délégué.e.s tiennent évidemment à remercier tous les répondant.e.s à l'enquête qui ont passé le temps nécessaire à remplir ce questionnaire, avec un sérieux incontestable : pour preuve le nombre et la qualité des réponses aux questions dites « ouvertes » par lesquelles chacune et chacun a pu verbaliser explicitement des éléments qui sont évidemment fort résumés lorsqu'ils sont réduits à l'état d'items dans une liste...

Petit glossaire, à toutes fins

- Académiques : chargés de cours, professeurs, professeurs ordinaires ;
- Scientifiques : assistants, premiers assistants, chefs de travaux, chercheurs ;
- PATG ; personnel administratif, technique et de gestion (dénommé aussi, selon les universités, PATGS [spécialisé], PATO [ouvrier], ou encore PAT ;
- Autorités académiques : Recteur, Doyen de Faculté, Conseil académique qui sont les personnes et instance habilitées à exercer les compétences liées notamment à l'organisation de l'enseignement;
- Jury : instance académique chargée, à titre principal, de l'admission aux études, du suivi des étudiants, de l'évaluation des acquis d'apprentissage, de leur certification et de l'organisation des épreuves correspondantes.

2. Administration du questionnaire

Le questionnaire a été géré par une société extérieure aux universités et les réponses ont été traitées par une autre société, extérieure elle aussi. Ces deux sociétés sont évidemment tenues au respect du secret des informations qu'elles recueillent et analysent.

Le questionnaire a été administré entre le 20 avril 2016 et le 5 juillet 2016 de manière simultanée aux membres du personnel des universités de la FWB (ULg, UCL, ULB, UNamur, USaint-Louis) à l'exception de l'UMons.

Au total, 747 questionnaires valides ont été analysés. Les répondants à l'enquête se répartissent comme suit entre les universités : ULg (28,5 %), UCL (38,2 %), ULB (15,8 %), UNamur (9,4 %), et USL-B (8,2 %). La répartition des répondants entre les différentes catégories du personnel se présente comme suit : 36,4 % de personnel académique, 26,4 % de personnel scientifique en charge d'enseignement, 37,2 % de membres du personnel administratif, technique et de gestion. Ce qui correspond globalement à la distribution du personnel dans les universités.

Le personnel des universités est un personnel mouvant, et il n'est pas facile d'en cerner précisément les contours et caractéristiques au temps « t ». Néanmoins, les tableaux ci-dessous font état de comparaisons sommaires entre les caractéristiques de ces personnels et celle de l'échantillon. Il est sans doute utile de rappeler ici que la visée de la compréhension a été privilégiée à celle de « représentativité ». Il n'en reste pas moins vrai que l'échantillon analysé ci-dessous a des caractéristiques fort proches des populations dont il est issu! Ceci a de quoi réjouir les analystes : les réponses au phénomène analysé ici sont transversales aux institutions et aux catégories.

Les comparaisons entre les distributions de nos répondants et des personnels des universités (Cref 2014), d'une part entre les institutions et d'autre part entre les diverses catégories de personnel figurent dans les tableaux 1 et 2, ci-dessous. Pour rendre les comparaisons pertinentes, les statistiques officielles sont aussi présentées « hors UMons ».

Tableau 1. Personnel des Universités, répartition relative par institution

	Cref 2014	Cref 2014 hors UMons	Enquête	
ULg	21.4	23.2	28.5	
UCL	30.8	33.4	38.2	
ULB	29.5	32.0	15.8	
UMons	7.7			
UNmaur	7.6	8.2	9.4	
USL-B	2.9	3.2	8.2	

Tableau 2. Personnel des Universités, répartition relative par catégorie de personnel

	Cref 2014	Cref 2014 hors UMons	Enquête	
Académique	34.5	35.5	36.4	
Scientifique (1)	24.8	25.2	26.4	
Administratif et	40.7	39.3	37.2	
techn.				

⁽¹⁾ Cette catégorie, telle que nous l'utilisons ici, ne comprend que les scientifiques chargés d'encadrement. Les scientifiques qui font exclusivement de la recherche ne sont pas concernés par notre démarche.

Il est évident que ces trois catégories de personnel ne sont pas exposées aux conséquences du décret "paysage" avec la même intensité, ni sur les mêmes domaines de leurs compétences et de leurs actions. Ainsi, parmi les scientifiques, les chercheurs ont pour la plupart très peu de contacts avec l'enseignement : ce sous-groupe a donc été exclu de l'enquête (même s'ils ont reçu le mail d'invitation à y répondre, pour des raisons de facilité d'organisation).

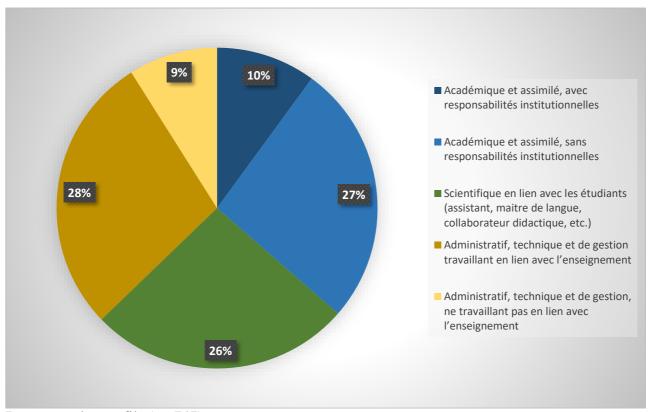
Par ailleurs, la phase exploratoire qualitative de ce travail a permis de définir des groupes de répondants et de définir pour chacun les questions qui semblaient être les plus adaptées. Ceci a aussi pour effet de diminuer pour chacun la taille globale du questionnaire.

Ainsi, il a semblé utile de distinguer deux groupes dans la catégorie "PATG" de personnel : certains membres de cette catégorie sont en contact (de près ou de loin) avec les étudiants alors que d'autres n'ont aucun contact direct avec les étudiants (et pour certains, aucun contact avec l'enseignement). Ils s'appelleront ci-dessous "PATG en contact" et "PATG sans contact". Il est évident que si – globalement – toutes les catégories de personnel sont correctement représentés dans notre échantillon, la répartition interne des répondants entre ces catégories dépend de leur "exposition au phénomène" : ainsi, la part de membres du PATG n'ayant aucun contact avec l'enseignement est relativement faible parmi nos répondants. C'est la double conséquence de leur représentation faible au sein du personnel des universités ET du fait que, étant moins touchés par les réformes, ils ont été moins enclins à répondre à l'enquête.

Dans le même ordre d'idées, il a semblé utile de distinguer, dans la catégorie des académiques, les professeurs "simples" des professeurs ayant des responsabilités institutionnelles : recteurs, doyens, responsables de programmes, présidents et membres de jurys, etc. La vision de ces deux groupes est en effet différente et l'impact de la mise en œuvre du décret sur leur travail l'est tout autant. Ces deux profils seront appelés "académiques sans responsabilités" (sans pour autant dénaturer l'importance de leur tâche : il s'agit ici de responsabilités institutionnelles) et "académiques avec responsabilités".

Il y a donc 5 profils de répondants, chacun de ces profils pouvant répondre à des questions parfois communes, parfois spécifiques.

Graphique 1. Les 5 profils interrogés



Base: tous les profils (n: 747)

Avertissement

• Dans le questionnaire, les options de réponses allaient de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » en une échelle de 5 positions. Pour la simplicité des graphiques, les réponses aux extrêmes de l'échelle ont été regroupées.

• Dans les pages qui suivent :

- les graphiques de gauche synthétisent les réponses aux questions au moment de l'enquête, en trois codes couleurs (d'accord, pas d'accord, neutre) ;
- les graphiques de droite expriment pour chaque situation les avis quant à l'avenir si rien de change. (Avec trois choix de réponses : oui, incertain, non). Le total des pourcentages dans ces graphiques de droite correspond au pourcentage de la même couleur dans le graphique de gauche, aux arrondis près. Ainsi, on peut cerner facilement, dans le graphique de droite le pourcentage de répondants insatisfaits par leur situation **ET** qui pensent que cette situation va perdurer dans l'avenir (les réponses "oui").

3. Quelques caractéristiques des répondants

Tableau 3. Quel âge avez-vous?

				Profil		
	Total	Aca avec resp.	Aca sans resp.	Scienti- fique	PATG en contact	PATG sans contact
Moyenne	44,1	46,6	48,9	36,7	45,8	44,0

Tableau 4. Quel est votre sexe?

		Profil					
	Total	Aca avec resp.	Aca sans resp.	Scienti- fique	PATG en contact	PATG sans contact	
Femme	60,0 %	42,7 %	34,5 %	65,5 %	82,9 %	65,7 %	
Homme	40,0 %	57,3 %	65,5 %	34,5 %	17,1 %	34,3 %	
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	

Tableau 5. Quelle est votre ancienneté dans la fonction ?

				Profil		
	Total	Aca avec resp.	Aca sans resp.	Scienti- fique (1)	PATG en contact	PATG sans contact
Moyenne	10,4	13,1	8,1	12,1	11,7	10,4

⁽¹⁾ Une ancienneté moyenne de plus de 12 ans peut sembler surprenante dans cette catégorie de personnel. On se souviendra cependant que les statuts sont complexes à l'université et que des carrières longues sont encore reprises sous ce statut (p.ex. les enseignants en langues).

Tableau 6. Vous avez un contrat...

				Profil		
	Total	Aca avec resp.	Aca sans resp.	Scienti- fique	PATG en contact	PATG sans contact
à titre définitif (durée indéterminée)	73,9 %	98,7 %	81,7 %	28,4 %	93,4 %	95,5 %
à durée déterminée	26,1 %	1,3 %	18,3 %	71,6 %	6,6 %	4,5 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 7. Vous avez un contrat à temps...

				Profil		
	Total	Aca avec resp.	Aca sans resp.	Scienti- fique	PATG en contact	PATG sans contact
plein	76,0 %	90,7 %	77,7 %	72,1 %	72,0 %	79,1 %
partiel	24,0 %	9,3 %	22,3 %	27,9 %	28,0 %	20,9 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

4. Les indicateurs globaux

Tableau 8. Votre travail a-t-il été modifié, de près ou de loin, durant la mise en œuvre du décret paysage pour/à la rentrée 2015-2016 ?

		Par profil						
	Total	Aca avec resp.	Aca sans resp.	Assistant	PATG en contact	PATG sans contact		
Oui	68,4 %	93,3 %	68,5 %	64,5 %	76,8 %	25,4 %		
Non	31,6 %	6,7 %	31,5 %	35,5 %	23,2 %	74,6 %		
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %		

Tableau 9. Pensez-vous qu'il le sera dans l'avenir ?

		Par profil					
	Total	Aca avec resp.	Aca sans resp.	Assistant	PATG en contact	PATG sans contact	
Oui	70,7 %	88,0 %	76,1 %	66,0 %	77,3 %	28,4 %	
Non	29,3 %	12,0 %	23,9 %	34,0 %	22,7 %	71,6 %	
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	

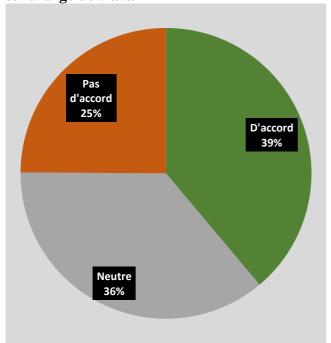
Ce sont principalement les académiques ayant des responsabilités institutionnelles (93 % répondent affirmativement) et les PATG en lien avec l'enseignement (77 %) qui affirment avoir ressenti le plus les effets de la mise en œuvre du décret. Ces deux profils s'attendent très majoritairement à ce que leur travail soit encore modifié à l'avenir, à hauteur respectivement de 88 % et 77 %. Il en va de même pour les académiques sans responsabilités institutionnelles à hauteur de 76 %.

On remarquera que seul un quart des personnels PATG sans contact avec les étudiants estiment que leur travail a été modifié. Comme on le verra ci-dessous (et pour ne pas alourdir les commentaires), ce groupe sera souvent mis sur le côté lors de l'interprétation des résultats. Néanmoins, tous les résultats spécifiques à ce profil sont disponibles en fin de ce rapport.

La charge de travail

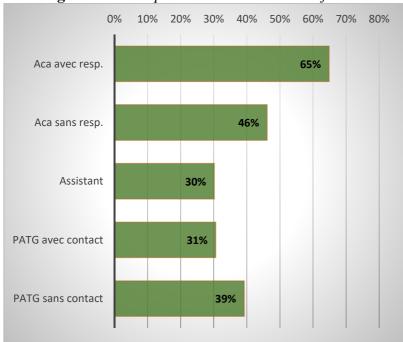
Sans avoir été analysé finement, le message le plus fréquent, reçu depuis le début de l'année civile 2015, était celui de la charge de travail. Il a donc semblé intéressant d'essayer d'évaluer la situation de départ des personnes interrogées : ce surcroît de travail prenait-il place sur du velours ou sur une situation déjà difficile ? Ceux qui connaissent un peu le milieu universitaire savent qu'il est peuplé de passionnés ou – à tous le moins – de personnes fortement investies dans leur travail : pour beaucoup (et sans compter les activités de recherche), l'enseignement est une activité importante dans la création de la société du futur. Et chacun, dans les universités, le sait. Les personnes enthousiastes ne comptent pas leurs heures. Mais point trop n'en faut ! Et c'est ce que mesure, grossièrement, ce premier indicateur.

Graphique 2a. Avant la mise en œuvre du décret 'paysage' pour la rentrée 2015-2016, j'étais en surcharge de travail



Base: tous les profils (n: 715)

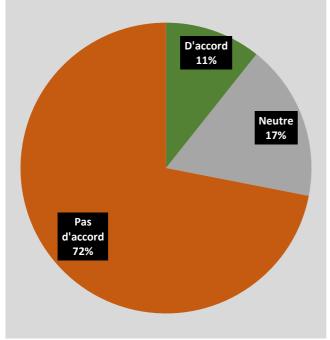
Graphique 2b. Avant la mise en œuvre du décret 'paysage' pour la rentrée 2015-2016, j'étais en surcharge de travail : parts cumulées de "tout à fait d'accord" et "d'accord" par profil



39 % des répondants disent qu'ils se trouvaient déjà en surcharge de travail avant mise en œuvre du décret 'paysage' lors de la rentrée 2015-2016. Ce taux est nettement plus élevé lorsqu'on porte le regard sur les académiques et encore plus élevé lorsqu'on considère, parmi ceux-ci, ceux qui ont des responsabilités institutionnelles.

Pour évaluer, de manière aussi sommaire, le rapport au futur des répondants, deux indicateurs ont été évalués, le premier touchant prioritairement à l'idée de la quantité de travail et le second à sa complexité.

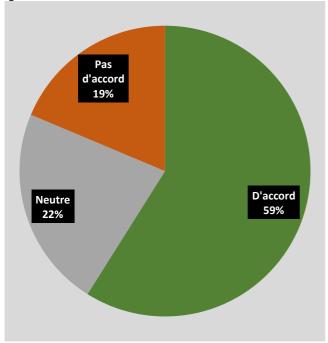
Graphique 3. Je pense être dans une phase transitoire ; mon travail sera allégé l'année prochaine



Base: tous les profils (n: 627)

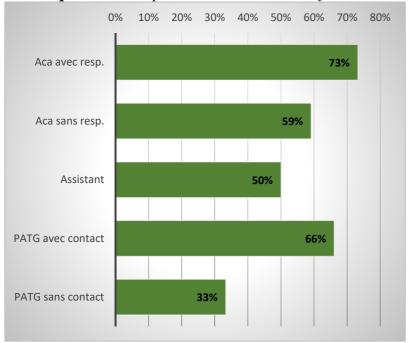
De toute évidence, la vision du futur n'est pas enchantée, même si cette question concerne tous les répondants, y compris donc ceux que le décret n'a pas touchés... Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les divers profils.

Graphique 4a. Je pense que la complexité de mon travail va fortement augmenter dans les années qui viennent



Base: tous les profils (n: 643)

Graphique 4b. Je pense que la complexité de mon travail va fortement augmenter dans les années qui viennent : parts cumulées de "tout à fait d'accord" et "d'accord" par profil



On remarque que les perspectives d'avenir, relative à la complexité du travail, ne sont guère réjouissantes pour les répondants déjà accablés par le travail à la rentrée 2015-2016 :

59 % d'entre eux considèrent que la complexité de leur travail va fortement augmenter dans les années qui viennent! Les académiques avec responsabilités institutionnelles et les PATG en contact avec les étudiants se démarquent significativement de leurs collègues par un avis encore moins optimiste.

5. Les indicateurs précis

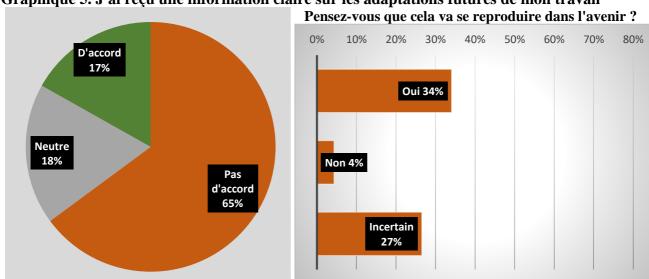
Comment se déclinent ces avis, selon les items et les dimensions relevées lors de la phase qualitative ?

Les items suivants, proposés aux répondants, visent plus précisément les effets directs du décret "paysage" sur les conditions de travail des personnels. Aussi, et même si la question leur a été posée, les opinions des membres du personnel PATG sans contact avec l'enseignement ne seront plus examinées. Les résultats spécifiques de ce profil sont cependant disponibles en fin de rapport (voir chapitre 6, profil "PATG sans contact avec l'enseignement").

Dans ce chapitre, chaque titre de graphique reprend l'affirmation proposée aux répondants. Dans la mesure où le répondant estimait ne pas être concerné du tout par la question, il lui était demandé de simplement ne pas émettre d'avis (raison pour laquelle les "n" de répondants réels peuvent varier entre des tableaux ayant la même base de calcul). Les options de réponse allaient de "pas du tout d'accord" à "tout à fait d'accord", en une échelle en 5 positions. Pour la simplicité des graphiques, les réponses aux extrêmes de l'échelle ont été regroupées.

Si le répondant donnait une réponse exprimant un **mécontentement** (ce qui signifie parfois être d'accord et parfois être en désaccord avec la proposition), il lui était demandé son avis sur la reproduction dans l'avenir de la situation évoquée : "Pensez-vous que les effets importants que vous avez relevés précédemment [...] vont se reproduire dans les années à avenir, si rien ne change ?". Le répondant pouvait choisir parmi trois réponses : Oui, Incertain, Non.

Le total des pourcentages du graphique de droite donne le pourcentage correspondant (c.-à-d. dans la même couleur) du graphique de gauche, aux arrondis près. Ainsi, on peut cerner facilement, dans le graphique de droite le pourcentage de répondants insatisfaits par leur situation ET qui pensent que cette situation va perdurer dans l'avenir (les réponses "Oui")...



Graphique 5. J'ai reçu une information claire sur les adaptations futures de mon travail

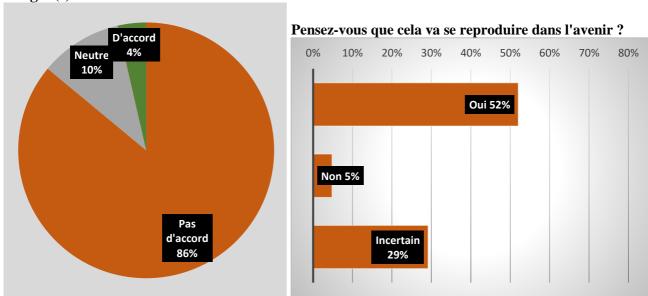
Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 279)

Deux tiers des répondants estiment ne pas avoir reçu une information claire sur les adaptations futures de leur travail : on pourrait croire être en face d'une réaction des "exécutants" face aux directives des "décideurs"... Il ne peut en être ainsi, ne serait-ce que par le taux élevé d'avis négatifs (qui ne peut donc fortement varier selon les profils). De plus, la différence entre les opinions des académiques (57%) et celles des PATG en contact (68%) avec l'enseignement est trop faible pour être statistiquement significative. Il ne s'agit donc pas ici d'un phénomène classique dans une structure hiérarchique où les employés se sentent éventuellement démunis face aux décisions des cadres. Il s'agit véritablement d'une situation de flou dans laquelle les universités, et l'ensemble de leur personnel, ont été plongés.

Si 17 % au total déclarent avoir reçu une information claire, seulement 25 % des académiques à responsabilités se déclarent être dans cette situation.

Par ailleurs, on remarquera que 34 % des répondants non seulement disent ne pas être d'accord avec la proposition qu'on leur a soumise mais, de plus, estiment que cette situation va perdurer ! A ceux-là s'ajoutent 27 % qui sont dans l'expectative ; seuls 4 % pensent que cette situation inconfortable ne va pas perdurer.

Graphique 6. Les adaptations ont été préparées avec l'engagement de nouveau(x)/nouvelle(s) collègue(s)

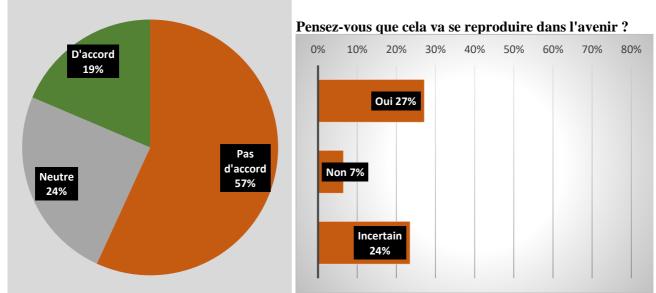


Base: académiques avec responsabilités, PATG en contact (n: 271)

Avec un plébiscite pareil, il ne peut évidemment y avoir de grandes variations entre les profils. 86 % des répondants n'ont pas observé d'augmentation du personnel dans leur environnement de travail. On notera cependant que l'engagement de nouveaux personnels ne doit pas être envisagé comme la seule réponse possible aux défis organisationnels que posait la mise en œuvre du décret. A ce, titre, nous examinerons plus loin les effets de la combinaison possible de plusieurs mesures. On notera aussi que des travailleurs ont pu être engagés dans certains services, sans que l'ensemble du personnel en soit informé...

En tout état de cause près de la moitié du personnel n'envisage pas d'amélioration dans l'avenir.

Graphique 7. Les adaptations ont été préparées par la création de nouvelles procédures de travail, de nouvelles « bonnes pratiques »



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 276)

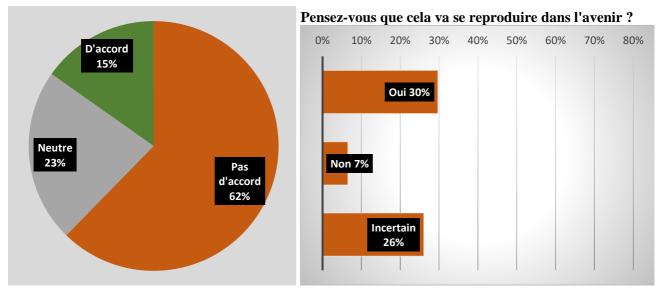
Face aux changements importants dans l'organisation des études que le décret impliquait, on peut imaginer qu'il aurait été utile de prévoir de nouvelles méthodes de travail... Cela ne semble pas avoir été le cas pour plus de la moitié des répondants. Ceci étant, il semble clair (et on le verra ci-dessous) que tous les éléments nécessaires à une saine organisation n'étaient pas encore disponibles, ou pas réfléchis, au moment de la mise en œuvre. On citera, à titre d'exemple, la suppression du concept d'année d'étude, qui pose problème non seulement à l'étranger mais aussi en interne en Belgique (auprès d'Actiris, pour ne citer qu'un exemple).

Comme pour l'item précédent, on peut imaginer que toutes les procédures de fonctionnement de l'université ne devaient pas – nécessairement – être adaptées. Et que, sans doute, les presque 20 % qui ont manifesté un accord avec cette proposition travaillaient dans des conditions qui nécessitaient une telle préparation, et que l'institution y a pourvu. On se souviendra néanmoins aussi qu'il était demandé au répondant de ne pas répondre s'il ne se sentait pas concerné par la problématique évoquée dans l'item qui lui était soumis...

Il n'y a aucune variation significative entre les divers profils.

On remarquera aussi que plus d'un quart des répondants estime qu'il n'y a pas eu de redéfinition des procédures et qu'il n'y en aura pas à l'avenir.

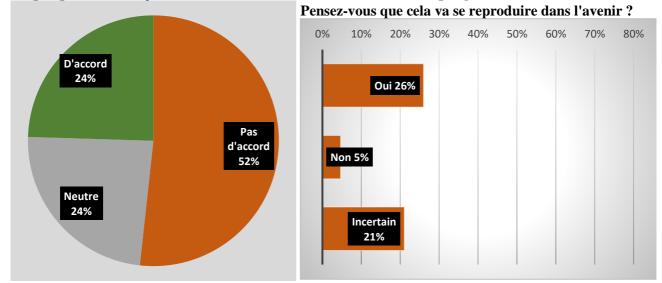
Graphique 8. Les outils de travail ont été correctement adaptés



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 276)

Sans trop de surprise, on se trouve devant des taux de réponses (aussi uniformes) proches de ceux de l'item précédent, encore que ces dimensions soient en fait indépendantes sur un plan organisationnel (ce qui justifiait l'existence de cet item).

Graphique 9. J'ai reçu une information claire sur les nouveaux programmes de cours

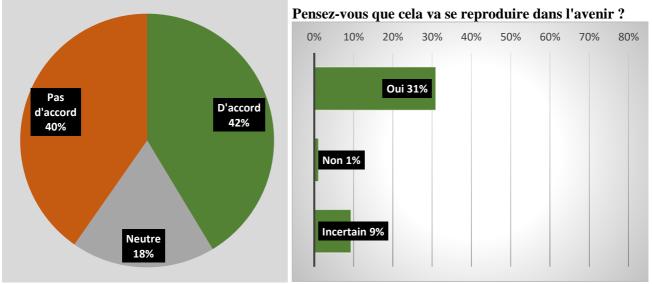


Base: tous les profils, hors PATG sans contact (n: 665)

Ici, les académiques, et en particulier ceux qui ont des responsabilités institutionnelles (avec 33 %), sont proportionnellement plus nombreux à se déclarer être clairement informés que les autres profils. Heureusement, serait-on tentés de dire, puisqu'ils sont, pour certains, directement impliqués dans la création de ces programmes !

C'est parmi les assistants et les "PATG en contact" que le taux de désaccord avec la proposition est significativement plus élevé, avec 58 %. Il semble donc que l'information a eu quelques difficultés à percoler.

Graphique 10. J'ai vécu une multiplication importante des réunions en interne

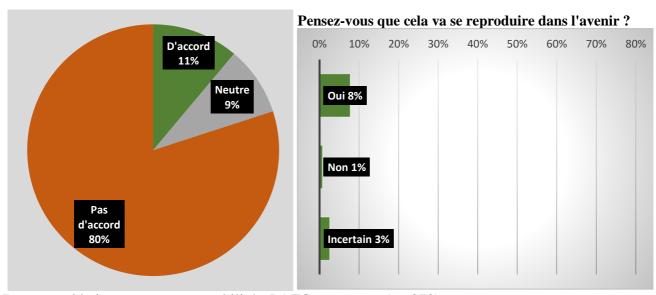


Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 278)

Les 42 % d'accord masquent une très grande disparité : parmi les académiques à responsabilité, cette part monte à 75 %, alors qu'elle est de 29 % parmi les "PATG en contact". Peut-être peut-on regretter que les membres du PATG en contact n'aient pas été autant mobilisés. Trois quarts des académiques ayant des responsabilités institutionnelles (dont on se souviendra qu'ils se déclaraient en surchauffe avant même la mise en place du décret) ont vu leur temps de travail envahi par ces réunions internes.

Et la grosse majorité d'entre eux pense, au moment de l'enquête soit en mai-juin 2016, que cette situation va perdurer.

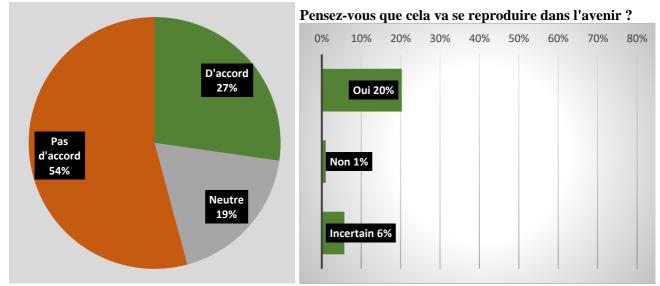
Graphique 11. J'ai vécu une multiplication importante des réunions en coordination interuniversitaire



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 270)

La coordination interuniversitaire ne semble pas avoir gonflé particulièrement pendant cette période, hormis pour les académiques avec responsabilités pour lesquels le pourcentage monte à 21 % d'accord.

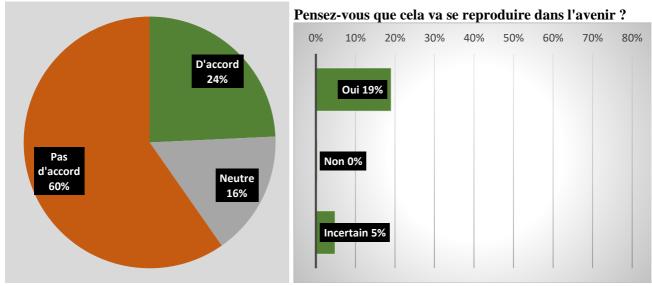
Graphique 12. J'ai vécu une multiplication importante des séances d'information dans les services administratifs



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 275)

Si, au total des répondants, plus d'un quart a vécu une explosion de séances d'information dans les services administratifs, parmi les académiques à responsabilité, ce taux monte à près de 50 % ! On remarquera – avec étonnement – que parmi les PATG en contact, les premiers concernés, ne sont que 20 % à être d'accord avec cette proposition et 64 % à ne pas l'être ! Et on remarquera aussi (20 % parmi les 27 % marquant leur accord) que la majorité des personnels touchés par cet effet considère que son avenir sera aussi préoccupant...

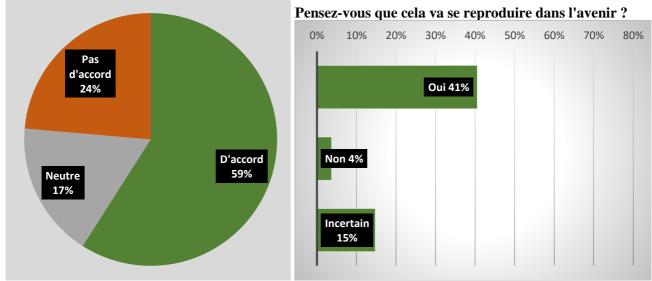
Graphique 13. J'ai vécu une multiplication importante des séances d'information pour les étudiants



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 268)

Majoritairement, il n'y a pas eu de multiplication importante de ces séances d'information. Ce qui n'empêche pas que, ici aussi, les académiques avec responsabilités institutionnelles ont payé de leur personne : 41 % d'entre eux sont d'accord avec la proposition, face à 18 % parmi les membres du PATG en contact avec l'enseignement. Et ils pensent très majoritairement que la situation va perdurer.

Graphique 14. J'ai dû faire face à des interprétations très divergentes des textes légaux au sein de mon université

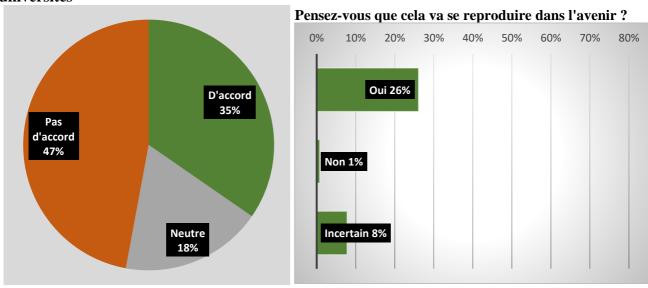


Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 271)

Les trois items examinés à partir de maintenant touchent l'interprétation des textes légaux et, plus précisément, les divergences entre interprétations qui ont vu le jour d'abord dans l'environnement professionnel du répondant, ensuite entre les universités, et enfin entre les universités et les Hautes Ecoles. Bien sûr, le travail sur les divers textes du décret ne concerne pas l'ensemble des personnels des universités.

59 % des répondants estiment qu'ils ont dû faire face à des difficultés dans l'interprétation de ces textes. Parmi ceux marquant leur accord avec cette question, 67 % des académiques avec responsabilités institutionnelles et 56 % parmi les PATG en contact avec l'enseignement se sont trouvés en situation de flou relatif à cette interprétation, mais aussi, et surtout, à leur mise en œuvre, question qui sera examinée à la suite de l'examen de cette série de trois résultats.

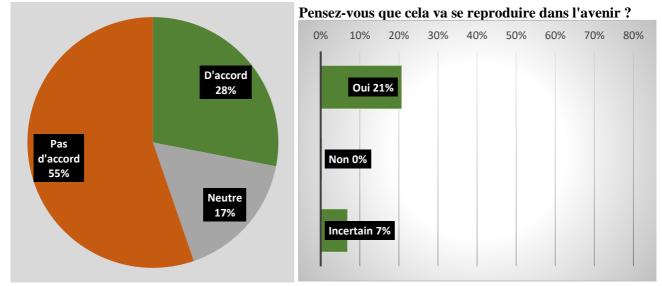
Graphique 15. J'ai dû faire face à des interprétations très divergentes des textes légaux entre universités



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 257)

La majorité des répondants n'est pas d'accord avec cette proposition. Comme pour la proposition précédente, le taux d'accord est plus élevé parmi les académiques avec responsabilités : 44 %!

Graphique 16. J'ai dû faire face à des interprétations très divergentes des textes légaux entre les universités et les hautes écoles

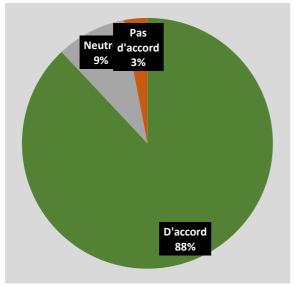


Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 246)

La majorité des répondants marque son désaccord avec cette proposition. Cette question, et son évolution, restera tributaire des évolutions dans le temps : on pense notamment aux possibilités de passerelles entre HE et universités.

Pour peu que le répondant ait marqué son accord avec l'une des trois dernières propositions, la question suivante était posée.

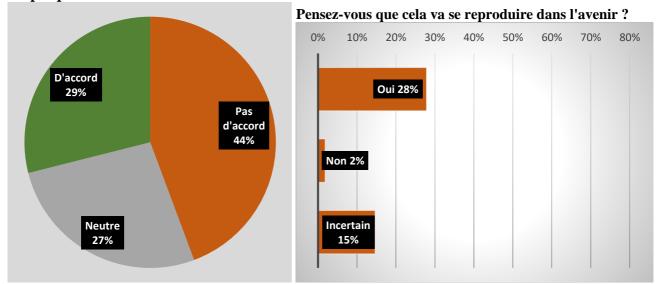
Graphique 17. Ces divergences d'interprétations ont multiplié les demandes d'informations, les rectifications, etc.



Les difficultés rencontrées – principalement, on l'a vu – par les responsables académiques dans l'interprétation des textes et le besoin qui en a découlé d'obtenir une information complémentaire ou de construire une position cohérente dans l'institution (et, le cas échéant, entre institutions) ont entravé de manière évidente la transmission rapide de directives claires et constantes vers les divers personnels des universités.

Base : les répondants "d'accord" avec au moins une des trois propositions ci-dessus (n : 168)

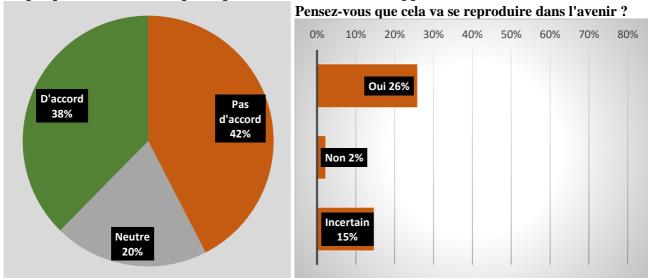
Graphique 18. Les rôles de chacun étaient clairement identifiés



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 273)

Il n'y a aucune différence statistiquement significative entre profils sur la réponse "pas d'accord", même si la tendance à répondre "d'accord" croît légèrement à mesure qu'on descend dans l'échelle hiérarchique. Il n'en reste pas moins vrai que pour plus de 40 % des répondants, la situation n'est pas si claire et que, pour plus d'un quart de l'ensemble des répondants, elle restera relativement floue dans l'avenir!

Graphique 19. Je savais à quelle personne ressource faire appel en cas de besoin

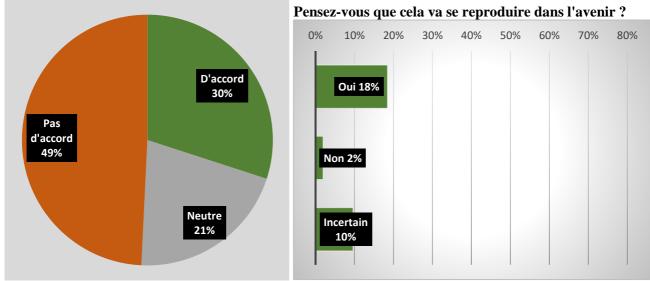


Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 271)

Aucune divergence significative entre les profils.

Il n'est cependant pas banal de constater qu'il n'y a qu'un peu plus d'un tiers des répondants qui sait à qui se référer en cas de besoin. Le sentiment de ne pas connaître de personne ressource est et restera présent auprès d'un quart des répondants.

Graphique 20. J'ai dû faire face à des déplacements des responsabilités / des compétences

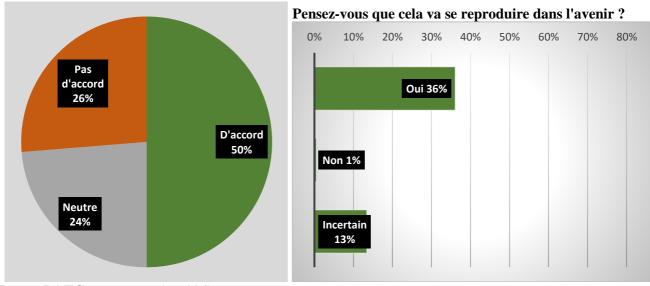


Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 260)

Près de la moitié des répondants visés n'a pas vu de changements dans ses responsabilités / compétences.

La création des jurys de programme et l'implication des personnels académiques dans la validation des programmes d'étude des étudiants ne sont pour rien dans le taux d'accord avec cette proposition. La définition nouvelle des frontières de compétence, couplée à l'indispensable collaboration entre ces deux groupes de personnel, a demandé un lourd travail d'adaptation.

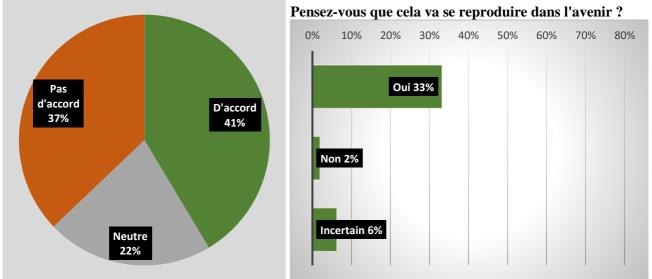
Graphique 21. La réforme s'est faite de haut en bas ; les retours du bas vers le haut n'ont pas été entendus



Base: PATG en contact (n: 194)

Outre que la moitié du personnel interrogé marque son accord avec cet item, il n'est pas négligeable de constater aussi que plus d'un tiers des répondants ont ce sentiment et l'idée que ce fonctionnement va se reproduire dans l'avenir.

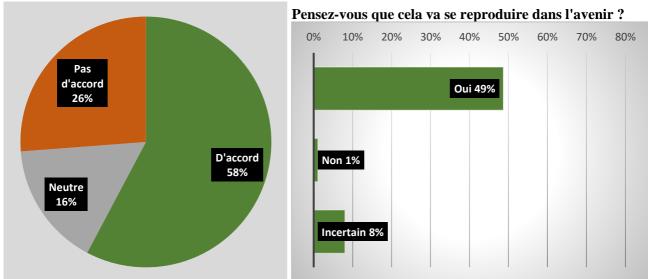
Graphique 22. J'ai dû créer un nombre important de procédures très strictes



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 256)

Vu globalement, les résultats relatifs à cet item ne semblent pas délivrer un message tranché; néanmoins, l'accord avec cette proposition monte à 56 % lorsqu'on ne s'adresse qu'aux académiques avec responsabilités institutionnelles. De plus, presque unanimement, ceux-ci sont persuadés que cette situation va perdurer. Les PATG en contact avec l'enseignement sont d'accord à raison de 36 % et trois quarts d'entre eux pensent que la situation va se reproduire à l'avenir...

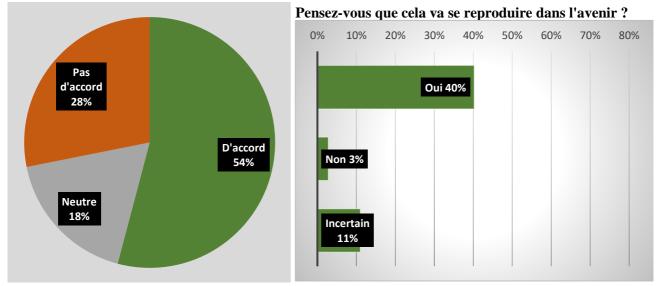
Graphique 23. J'ai dû prendre en compte une série importante de nouvelles procédures très strictes



Base: PATG en contact (n: 187)

Un des effets majeurs sur le travail des personnels est ici mis en lumière : l'augmentation du poids des procédures dans le travail. Et de l'avis de près de la moitié des répondants, l'avenir se dessine sous les mêmes auspices.

Graphique 24. La disparition de la notion de réussite annuelle a eu un impact important sur mon travail

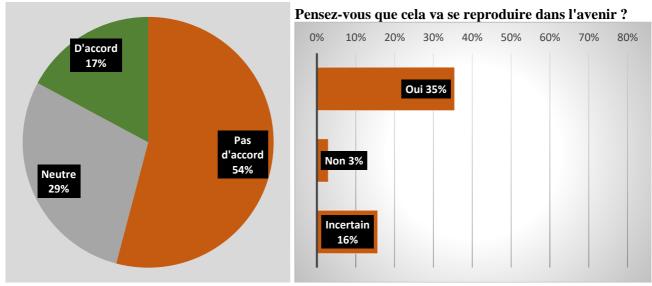


Base: tous académiques, PATG en contact (n: 462)

Les académiques avec responsabilités institutionnelles et les PATG en contact avec l'enseignement (respectivement à 66 % et 58 %) se distinguent significativement des académiques sans responsabilités institutionnelles (46 %).

Quatre répondants sur 10 considèrent que cet impact déjà ressenti actuellement va se perpétuer dans l'avenir.

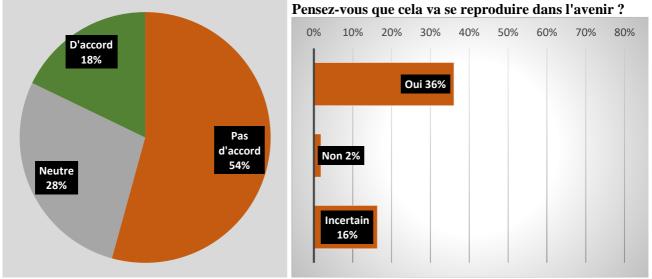
Graphique 25. Les diverses informations pour réaliser mes tâches étaient cohérentes entre elles



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 268)

Il n'y a pas de variation significative entre les divers profils, tant pour ce qui concerne le passé que pour ce qui vise l'avenir. Ceci signifie que plus d'un tiers des répondants à cette question pense ne pas avoir reçu d'informations suffisamment cohérentes entre elles et redoute que cela se poursuive à l'avenir.

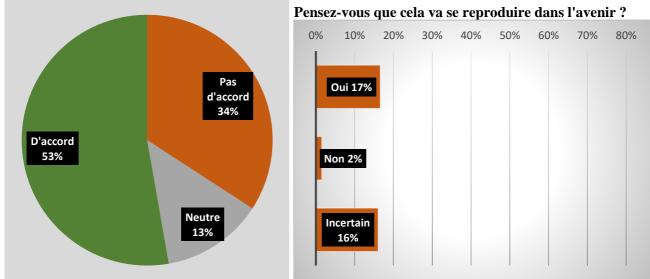
Graphique 26. Les informations pour réaliser mes tâches sont restées cohérentes dans le temps



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 269)

Les éventuelles incohérences peuvent venir de sources différentes ou du fait de modifications dans le temps, il semblait intéressant de mesurer ces deux paramètres. Dans un cas comme dans l'autre, il semble y avoir eu déficit et les personnels semblent ne pas pouvoir compter sur une amélioration, au moins pour un bon tiers d'entre eux.

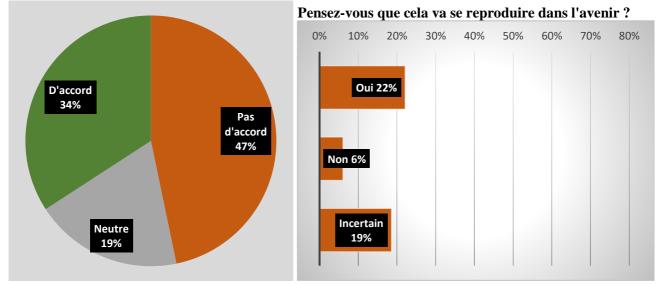
Graphique 27. Mes questions et inquiétudes ont été comprises par ma hiérarchie directe



Base: PATG en contact (n: 199)

Heureusement, semble-t-il, pour plus de la moitié des répondants, il semble évident que leurs questions et inquiétudes ont été entendues et comprises par leur hiérarchie. Pour un tiers des répondants, ce ne fut cependant pas le cas. Il reste à repérer de quel type de blocage il s'agissait.

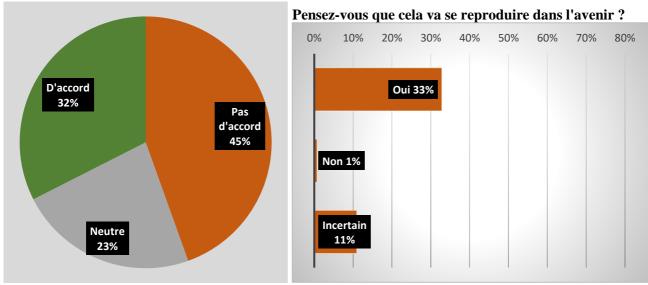
Graphique 28. Mes questions et inquiétudes ont pu être prises en compte par ma hiérarchie directe



Base: PATG en contact (n: 199)

Un élément de réponse se trouve sans doute dans les opinions présentées ici : autant 53 % des répondants ont pu estimer avoir été compris, autant 47 % estiment que leurs questions et inquiétudes n'ont pas pu être prises en compte. Il est difficile de savoir, à partir de ces résultats d'enquête, si la raison doit être repérée dans les impositions du décret ou dans des questions organisationnelles internes.

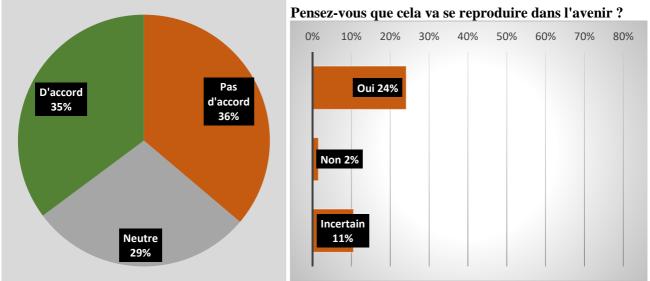
Graphique 29. J'ai pu réaliser toutes les tâches que je remplis normalement à cette période



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 274)

En observant les profils spécifiques, on constate que 55 % des académiques avec responsabilités institutionnelles manifestent leur désaccord avec cette proposition (dont la quasi-totalité ne voit pas l'avenir d'un bon œil !), de même que 41 % des PATG ayant contact avec l'enseignement.

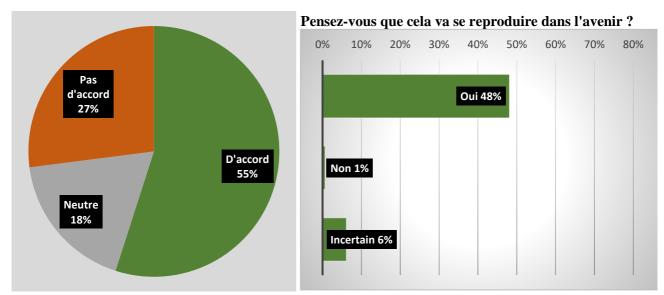
Graphique 30. J'ai pu gérer, dans les délais, tous les dossiers que je devais gérer



Base: PATG en contact (n: 199)

Un quart des répondants pense ne pas pouvoir, dans l'avenir, gérer tous les dossiers dans les délais...

Graphique 31. La personnalisation des parcours étudiants a fait exploser ma charge de travail

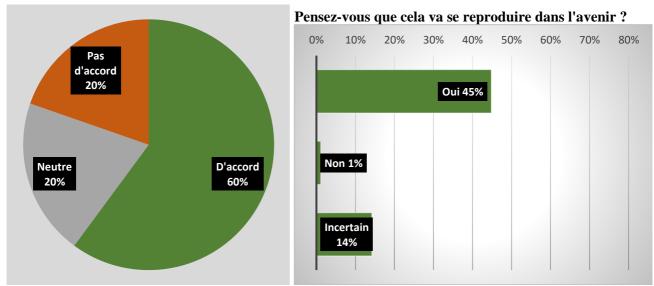


Base: tous académiques, PATG en contact (n: 455)

55 % des répondants se plaignent de la lourdeur du travail liée au parcours étudiant individualisé. Les académiques avec responsabilités se situent à 75 % d'accord, suivis des autres académiques et des PATG en contact avec l'enseignement (respectivement 46 % et 56 %). La redéfinition des programmes (suppression de la notion de programme annuel, définition des contraintes de prérequis ou de corequis) de même que la création des jurys de programmes ont coûté du temps de travail, en particulier aux académiques concernés.

Très majoritairement (et même totalement pour les académiques avec responsabilités institutionnelles), les répondants marquant leur accord avec cette proposition considèrent que cette situation va perdurer à l'avenir.

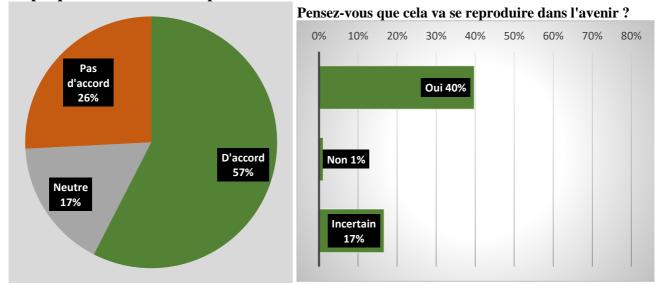
Graphique 32. J'ai dû réexpliquer 100 fois la même chose



Base: PATG en contact (n: 183)

Même si cet item sembler prêter à confusion dans son expression, il fait référence à la difficulté de parvenir à une interprétation univoque et stable des modifications à apporter aux procédures de travail. Fonctionnement ayant pour corollaire l'obligation de revenir sans arrêt sur des explications déjà données. Cette vision est confirmée par l'item suivant.

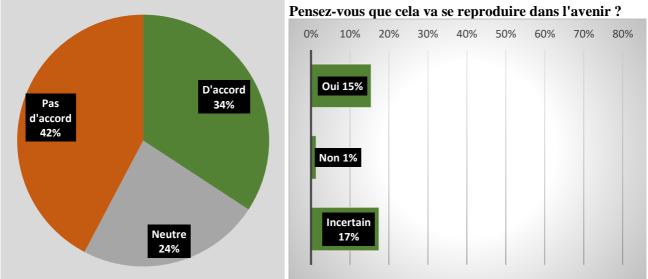
Graphique 33. J'ai dû refaire plusieurs fois le « même » travail



Base: PATG en contact (n: 186)

A partir du moment où les interprétations et les explications ont varié, les travailleurs ont eu forcément le sentiment de devoir "refaire" le travail.

Graphique 34. Je n'avais pas l'info pour gérer les demandes de bourse d'études

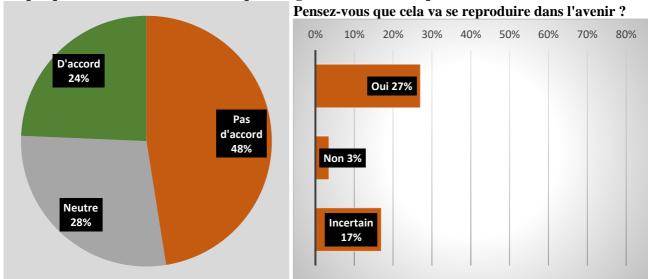


Base: PATG en contact (n: 149)

Cette question reste totalement d'actualité lors de la préparation de la rentrée 2016-2017.

Elle est très spécifique et ne concerne au premier chef que peu de membres des personnels des universités. Or, de nombreuses personnes y ont répondu, sans doute parce qu'en recherche d'informations, les étudiants ont sonné à plusieurs portes différentes (y compris sans doute les plus éloignées de la problématique) et ont donc pu diffuser leurs questions auprès de personnels différents.

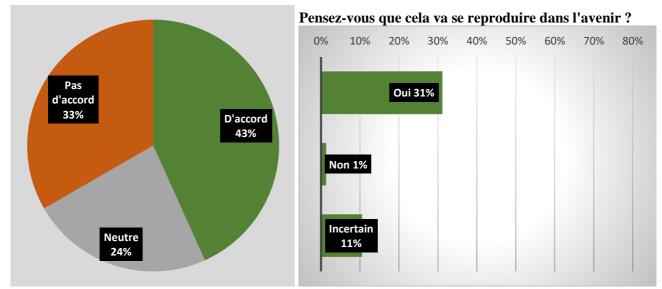
Graphique 35. Mes outils informatiques de gestion étaient adéquats



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 259)

Pratiquement, 48 % des répondants disent avoir vécu cette année académique sans les bons outils informatiques. Les académiques avec responsabilités institutionnelles pointent cet élément avec force : 63 % d'entre eux estiment que les outils informatiques à disposition ne sont pas adéquats, nettement plus fréquemment que les PATG en contact (42 %). Est-ce imputable au fait que ces membres du personnel académique se sont vus attribuer des fonctions (importantes et lourdes) relatives à l'approbation des programmes individuels des étudiants et que les outils de validation de ces programmes n'ont pu donner l'aide nécessaire dans des délais corrects ?

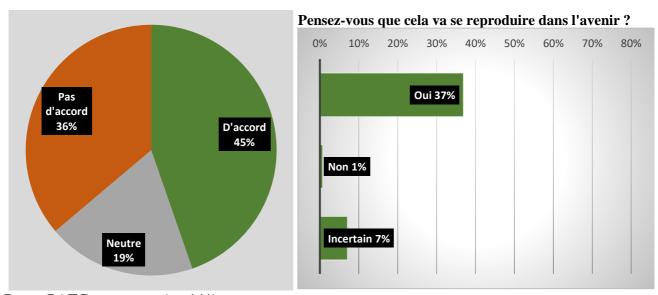
Graphique 36. J'ai éprouvé plus de difficultés cette année à créer des groupes d'étudiants pour les cours / TP / stages



Base: PATG en contact (n: 141)

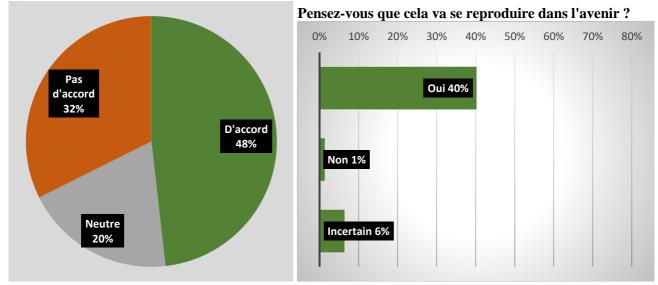
Les trois propositions examinées à présent concernent les difficultés à organiser les activités des étudiants. Les réponses vont globalement dans le même sens, avec des taux d'accord et d'inquiétude relative au futur qui sont très semblables.

Graphique 37. J'ai éprouvé plus de difficultés cette année à créer les horaires de cours / TP / stages



Base: PATG en contact (n: 141)

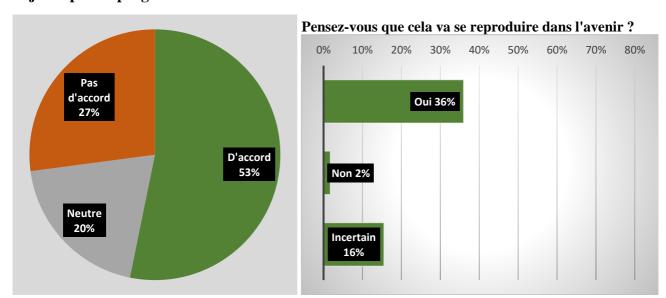
Graphique 38. J'ai éprouvé plus de difficultés cette année à organiser les examens (qui, quand, où)



Base: PATG en contact (n: 139)

Les membres du PATG manifestent leur accord à hauteur de 48 % avec la proposition. Et ceci après seulement une "vraie" (complète) session d'examens sous les nouveaux principes, puisque l'enquête a eu lieu entre avril et juin 2016. On notera que quatre répondants sur dix estiment qu'ils ont eu des difficultés et qu'ils en auront encore dans l'avenir.

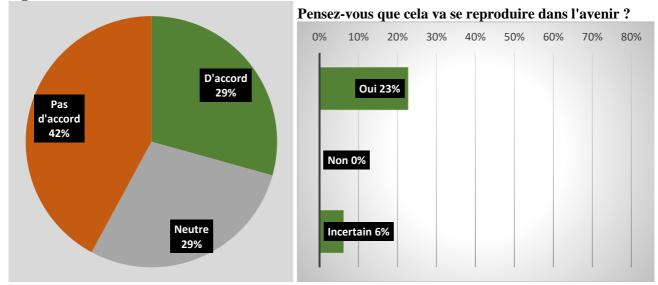
Graphique 39. J'ai constaté que, fin du mois d'octobre, beaucoup d'étudiants n'avaient toujours pas de programme validé



Base: tous académiques, PATG en contact (n: 406)

Les académiques avec responsabilités institutionnelles et les PATG en contact avec les étudiants approuvent : respectivement 62 % et 53 % sont d'accord avec cette proposition. Au moment de l'enquête, 36 % des répondants pensaient que, pour ce qui est de l'avenir, cette approbation serait amplifiée. Ce qui s'est confirmé à la rentrée de septembre-octobre 2016.

Graphique 40. J'ai constaté que le nombre de réorientations dans les études a très fortement augmenté

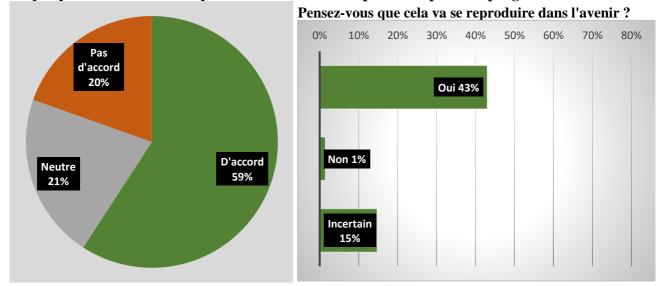


Base: tous académiques, PATG en contact (n: 399)

Si 42 % des répondants n'ont pas constaté d'augmentation des réorientations, les membres du PATG en contact se démarquent, puisqu'ils le voient au quotidien : 41 % sont d'accord avec cette proposition.

Bien évidemment, ces résultats peuvent être lus de deux manières : la réforme a permis d'ouvrir des portes à des réorientations tardives ou – ce qui nous est reporté, et pas seulement à titre d'hypothèse – certains étudiants se trouvent coincés dans un schéma qui ne leur permet plus d'atteindre tel diplôme dans un délai raisonnable et, en fonction des acquis et des règles de prérequis, se réorientent vers "ce qui est possible dans ce même délai raisonnable".

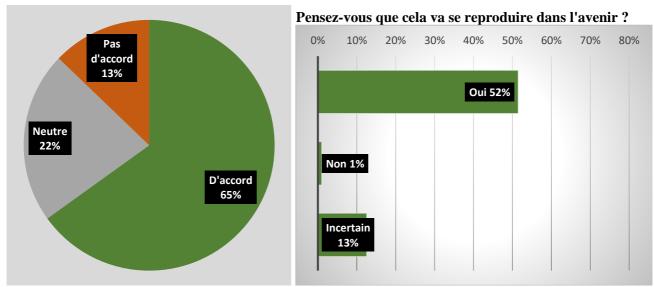
Graphique 41. J'ai constaté que les étudiants ne comprennent pas leur programme



Base: tous académiques, PATG en contact (n: 414)

59 % des répondants considèrent que les étudiants ne comprennent pas leur programme. En outre, plus de 4 répondants sur 10 pensent que cette situation va perdurer! On aurait pu penser que seuls les étudiants déjà engagés dans leurs études soient pris au dépourvu par le nouveau système. Mais ce n'est pas le cas, puisque 43 % des répondants estiment que la difficulté va persister. On ne note aucune différence significative entre les réponses des profils concernés.

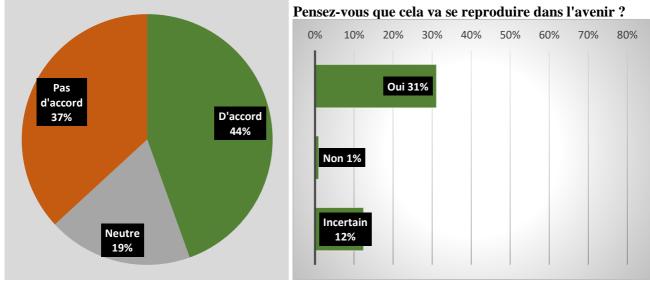
Graphique 42. Le calendrier des opérations d'inscription des programmes des étudiants était très serré



Base : tous académiques, PATG en contact (n : 398)

Il s'agit ici du fait que les étudiants doivent rentrer une proposition de programme d'études personnalisé qui doit ensuite être accepté par le jury restreint. Près de deux tiers des répondants sont d'accord. Et cette situation va perdurer pour plus de la moitié des répondants ; ce qui semble logique étant donné que toutes les années du cursus universitaire sont à présent concernées par les dispositions du décret.

Graphique 43. Je vais devoir produire des statistiques de réussite sur base annuelle qui n'auront plus de cohérence avec leur histoire



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 209)

Le concept d'année d'étude a disparu. L'idée de réussite annuelle a forcément disparu aussi ! Il ne sera donc plus possible de calculer des taux de réussite annuelle. La seule expression compréhensible évoquera une valorisation de crédits, annuellement. Mais chaque étudiant ayant un parcours individualisé, cette notion de valorisation restera très relative et ce qu'elle exprimera restera très flou.

La réussite ne pourra se calculer qu'en fin de cycle. Or le premier cycle englobe évidemment la première année d'études universitaires (dont on sait qu'elle entraîne un taux d'échec spécifique et élevé)... Par ailleurs, le deuxième cycle se termine avec la dernière maîtrise – qui peut se dérouler très tard! Le calcul du taux de réussite d'une cohorte ne pourra donc se faire que quand on sera certain que tous les étudiants de cette cohorte auront, soit réussi, soit abandonné leurs études... Sans compter les ré-orientations, qui rendront le calcul encore plus complexe.

Ce ne serait qu'un détail si l'on imaginait que ces taux ne servent qu'à faire des graphiques. Mais ce serait oublier que ces indicateurs servent aussi à gérer les programmes de cours.

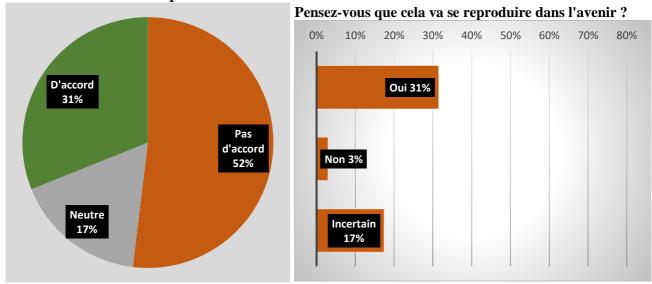
Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir? 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% D'accord Oui 21% 28% Non 2% Pas Neutre d'accord 7% 65% Incertain 6%

Graphique 44. J'ai dû couper arbitrairement mon cours en deux parties à cause de la semestrialisation

Base: tous académiques (n: 248)

Bien sûr, peu de cours s'étalaient sur deux quadrimestres. Il n'en est pas moins vrai que plus d'un quart des académiques ayant répondu à cette question ont dû opérer un découpage arbitraire de leur(s) cours. On pourrait penser évidemment que couper un cours en deux – alors qu'il est sans doute déjà découpé en chapitres différents – n'est qu'une question administrative. La situation n'est cependant pas aussi simple : les cours sont conçus comme des entités cohérentes au sens pédagogique du terme et il n'est pas prouvé qu'un découpage réalisé en fonction d'un calendrier permette de créer deux entités cohérentes pouvant, de surcroît, conduire à deux évaluations certificatives pertinentes. Opérer un tel découpage pourrait demander, au mieux, d'en revoir totalement la cohérence...

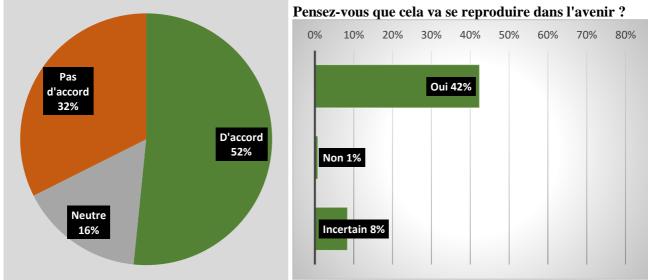
Graphique 45. Le nombre d'ECTS des diverses parties d'une UE représente bien la réelle difficulté des différentes parties de la matière



Base: tous académiques (n: 235)

Plus de la moitié des académiques n'est pas d'accord avec cette proposition. On se trouve ici devant la question de la cohérence du système des ECTS. La fixation du nombre de crédits (souvent calculés *au départ* sur base des heures de cours de chaque enseignement) est de plus en plus soumise à des règles de calcul qui s'écartent des objectifs poursuivis, à savoir permettre une estimation réaliste de l'effort produit par l'étudiant dans le cadre d'un apprentissage. Un même cours, selon le programme dans lequel il est donné peut se voir attribuer des nombres de crédits différents. La normalisation permettant les échanges internationaux (p.ex. Erasmus) ne faisant qu'éloigner encore le résultat du but originel, en forçant à des estimations des ECTS d'un cours qui permettent des calculs plus aisés...

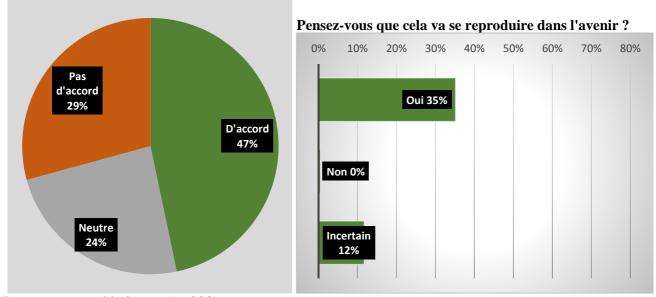
Graphique 46. Créer des versions d'examen différentes et similaires a alourdi fortement mon travail



Base: tous académiques (n: 250)

Il y a bien sûr l'effet de l'augmentation de la population étudiante à l'université. Mais une disposition spécifique sort ici ses effets : l'inscription obligatoire aux examens de la session de janvier pour les étudiants de Bac 1. La conséquence en est que d'énormes effectifs sont pressentis, pour lesquels il faut prévoir locaux et personnels, alors que les taux d'abandons ou de renoncement ou de notes de présence sont loin de diminuer, surtout en Bac 1. Plus de quatre académiques sur dix ayant répondu à l'enquête voient dans ce dispositif un alourdissement à long terme de leur travail.

Graphique 47. L'obligation d'organiser des rattrapages pour tout test certificatif (examen) rend difficile la mise en œuvre de tests en dehors de la période des examens



Base: tous académiques (n: 222)

Ici, c'est la volonté de mettre en place des évaluations certificatives régulières qui est mise à mal. La tradition universitaire — en tout cas telle qu'elle est vue de l'extérieur — fait état de "grosses sessions d'examen" dont l'étudiant sort épuisé. La réalité est différente, notamment dans un ensemble de matière (pensons aux langues vivantes) où l'évaluation régulière est une garantie d'un apprentissage réussi. Les exigences décrétales à l'égard de ce type de fonctionnement rendent ce type d'évaluations de plus en plus délicat à mettre en œuvre. En effet à chaque épreuve certificative, il faut prévoir une possibilité de rattrapage pour les étudiants : les périodes de cours vont-elles être remplacées par des examens ? Près de la moitié des académiques confirment cet état de fait. Et ils sont plus d'un tiers et pressentir que cela va se reproduire.

Graphique 48. Les étudiants devant lesquels je me trouve changent de semaine en début d'année

Pas d'accord 48%

Neutre 21%

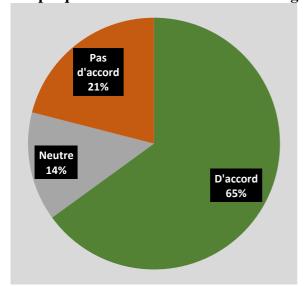
Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir?

En raison d'une erreur technique, cette donnée n'est pas disponible

Base: tous académiques, scientifiques (n: 429)

Près de la moitié des répondants n'est pas d'accord avec cette proposition. Il faut noter que le phénomène est relevé de manière un peu plus sensible au sein du personnel scientifique, avec 33 % d'accord alors qu'on observe 29 % d'accord avec cette proposition parmi les académiques. Ce phénomène est sans doute à mettre en relation avec les difficultés, tant de la part des étudiants que de la part du personnel gérant leurs dossiers, à mettre en œuvre la nouvelle gestion des programmes.

Dans la mesure où les répondants manifestaient leur accord avec cette proposition, l'item suivant leur était proposé :

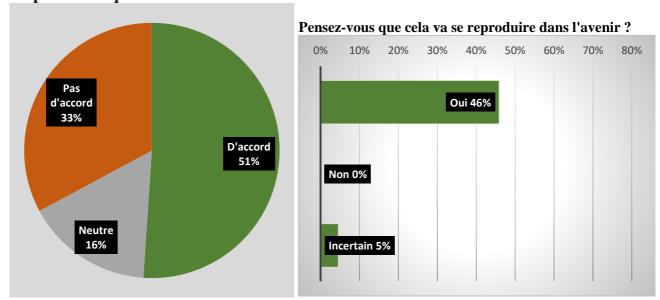


Graphique 49. Cela a retardé le démarrage des activités pédagogiques

Base : ayant répondu "d'accord" à la question ci-dessus (n : 131)

Les deux tiers des répondants ayant marqué leur accord à la question précédente confient que cet état des choses les oblige à temporiser leur enseignement, en début de période.

Graphique 50. Je me trouve devant des auditoires / groupes de TP /... plus hétérogènes dans leurs compétences acquises

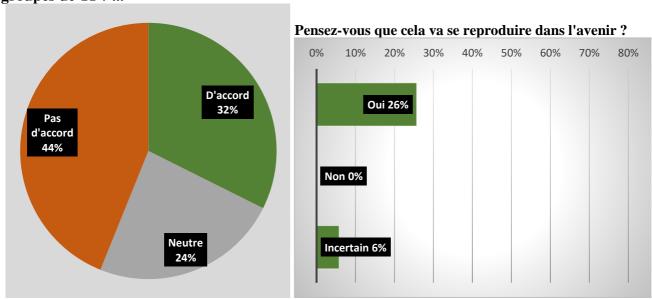


Base: tous académiques, scientifiques (n: 438)

Le parcours individualisé généralise et accentue évidemment un phénomène qui était déjà observé dans certains programmes, particulièrement en Master.

Sans que l'on observe de différence significative entre profils, la moitié des répondants constate une augmentation dans l'hétérogénéité des compétences de leur public ; ils sont presque autant à penser que cette situation va se reproduire.

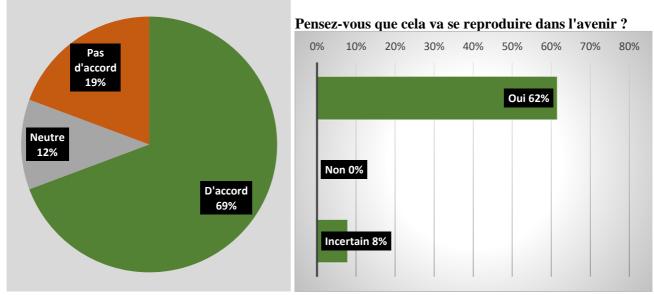
Graphique 51. J'éprouve des difficultés sur le plan pédagogique avec mes nouveaux auditoires / groupes de TP / ...



Base: tous académiques, scientifiques (n: 432)

Les responsables d'enseignement expriment, pour un tiers d'entre eux, des difficultés pédagogiques avec les auditoires tels qu'ils sont composés actuellement ; une petite majorité ne relève à cet égard aucune difficulté spécifique. Un quart pense que cette situation va continuer.

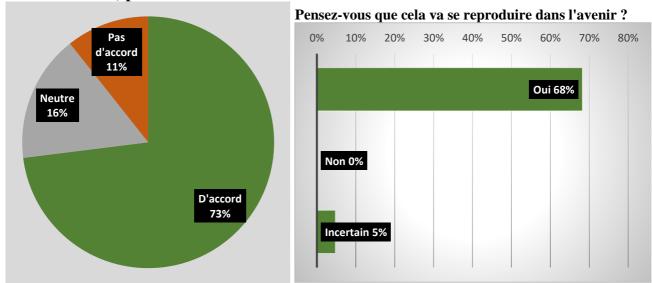
Graphique 52. Je crains fort qu'avec un système « à la carte » les bases de la discipline ne soient pas acquises avant de progresser dans le cursus



Base : tous académiques, scientifiques (n : 445)

Les personnels enseignants marquent tous un accord massif avec cette proposition... Et sont d'avis que cette situation va perdurer. Ces affirmations laissent évidemment rêveur quand on sait qu'un des apports du décret paysage est précisément le parcours étudiant individualisé.

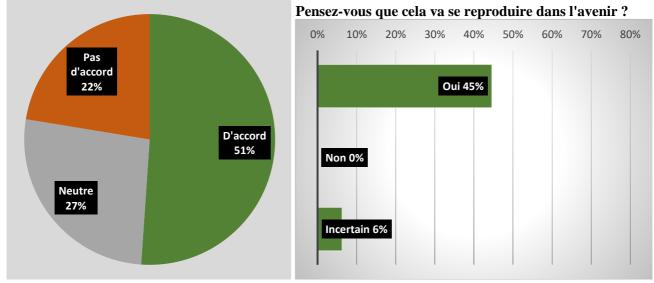
Graphique 53. Il est très évident pour moi que, maintenant, les étudiants « calculent » (leurs besoins en ECTS) pour réussir



Base : tous académiques, scientifiques (n : 441)

Les réponses à cette affirmation s'inscrivent en résonnance avec les réponses précédentes. Se trouvet-on devant un système qui met en avant un objectif de réussite plus qu'un objectif d'apprentissage? Les réponses, massivement affirmatives, des personnels enseignants peuvent le laisser entendre. Néanmoins, on remarquera qu'il s'agit sans doute plus d'un changement des paramètres du calcul que d'une révolution : avant, il fallait réussir une année alors que maintenant l'étudiant travaille sur le « poids » des différents cours pour se créer un programme qui optimise ses chances de réussite... La « nature » du calcul a changé.

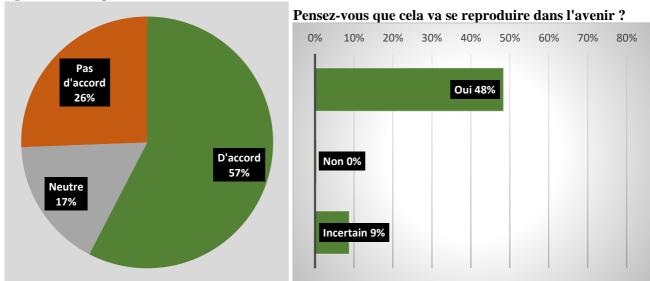
Graphique 54. Je vois que les nouvelles réglementations amènent trop d'étudiants à des choix de programmes incohérents



Base: tous académiques, scientifiques (n: 415)

Les différents profils interrogés sont sur la même longueur d'onde. Les positions exprimées ici s'inscrivent dans la ligne des précédentes, même si les gestionnaires de programmes ont déjà pris des initiatives pour limiter les choix. Néanmoins, il reste des situations où l'étudiant, s'il veut compléter son programme, est amené à choisir l'un ou l'autre cours qui n'est pas parfaitement dans la ligne de sa formation, compte tenu des contraintes des pré-requis.

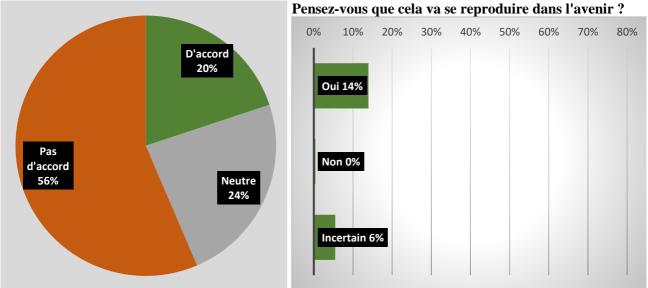
Graphique 55. Le rôle des membres du jury de délibération se réduit à sa plus simple expression : la présence



Base: tous académiques (n: 250)

Pour près de six académiques sur dix, les jurys de délibération appliquent des règles mathématiques et leurs membres se voient de plus en plus retirer ce qui fait le rôle d'un jury : délibérer. La crainte des recours va-t-elle pousser vers une incapacité pour les jurys d'examiner chaque étudiant comme un cas individuel ? L'autre possibilité – et ne voit-elle pas le jour ? – réside dans l'organisation de "prédélibération" en jury restreint ; le jury n'étant alors qu'une chambre d'entérinement...

Graphique 56. Il me sera impossible de traiter les étudiants de manière équitable

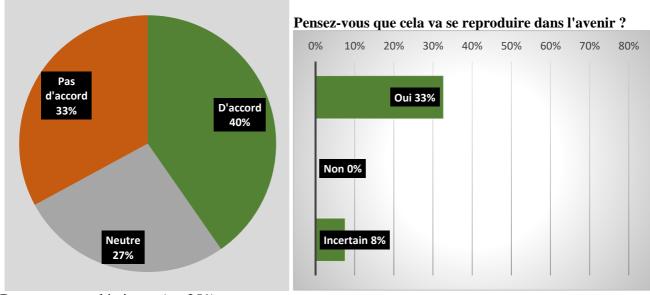


Base : tous académiques, scientifiques (n : 427)

Même si l'organisation des enseignements prend plus de temps qu'avant, même si les étudiants hésitent avant de construire leur programme, même si l'organisation des évaluations continues est rendue plus difficile, les enseignants – dans leur majorité – pensent qu'ils pourront quand même traiter les étudiants de manière équitable.

Néanmoins, on notera que 20 % jugent l'équité difficile à atteindre.

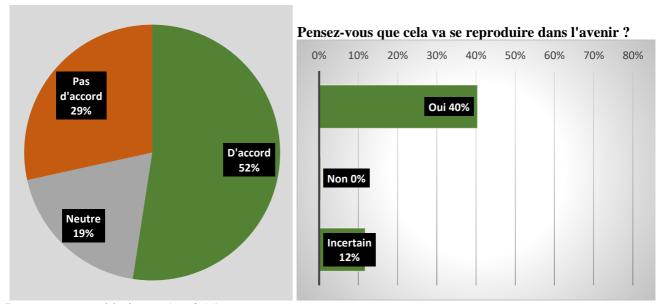
Graphique 57. Je m'attends à de nombreux recours d'étudiants dans les mois à venir



Base: tous académiques (n: 251)

Les réponses ne permettent pas de dégager une tendance ferme, même si une petite majorité penche pour l'accord. A suivre...

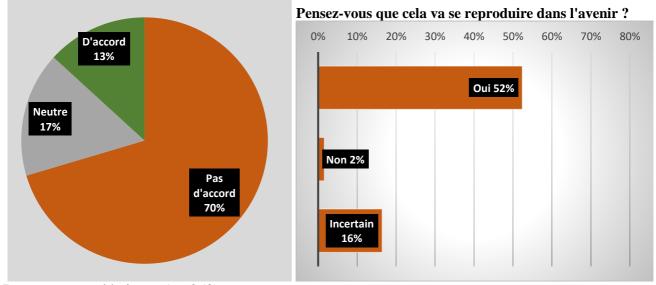
Graphique 58. Je pense que les universités vont réduire fortement la richesse de leurs programmes



Base: tous académiques (n: 255)

Plus de la moitié des académiques estime que la richesse des programmes d'enseignement va se réduire à court terme (et dans le futur pour 40 % d'entre eux). Est-ce une conséquence inévitable d'une complexification de gestion induite par le décret, à travers une série de dispositifs comme : l'organisation d'examens supplémentaires, l'obligation de fournir un syllabus, l'obligation de décider des dates d'examen des semaines à l'avance, l'évaluation obligatoire des enseignements, etc. ? Ou une autre cause permettrait-elle d'expliquer ce sentiment ?

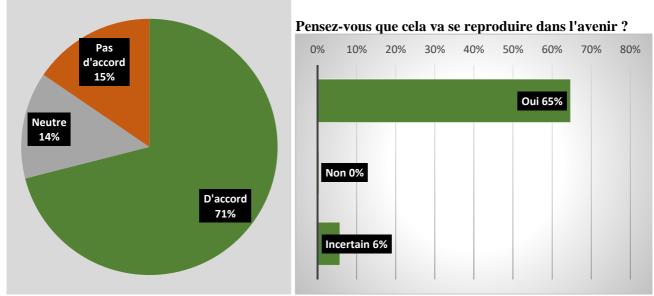
Graphique 59. Je me présenterai volontiers à un poste à responsabilités dans l'Université



Base: tous académiques (n: 250)

On sait que la prise de responsabilités au sein d'une institution universitaire s'accompagne d'une diminution souvent drastique des implications dans l'enseignement et – surtout – dans la recherche. Le poids considérablement plus important des tâches administratives par des académiques dans ce type de fonction rebute actuellement 70 % des répondants académiques. Cette situation risque de handicaper la bonne marche des institutions.

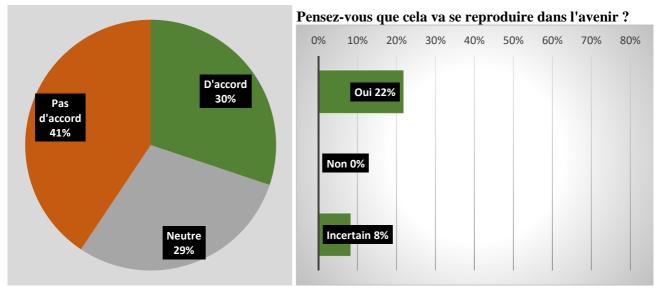
Graphique 60. Mes tâches sont de plus en plus bureaucratiques



Base: tous académiques (n: 261)

Clairement, les académiques avec responsabilités institutionnelles le sentent et s'en inquiètent plus : ils sont 87 % à être d'accord avec cette proposition alors que les autres académiques ne sont « que » 65 % à le ressentir. Les différentes missions de l'université que sont l'enseignement, la recherche et l'implication dans la société vont-elles pouvoir être assurées de manière « excellente » dans l'avenir ?

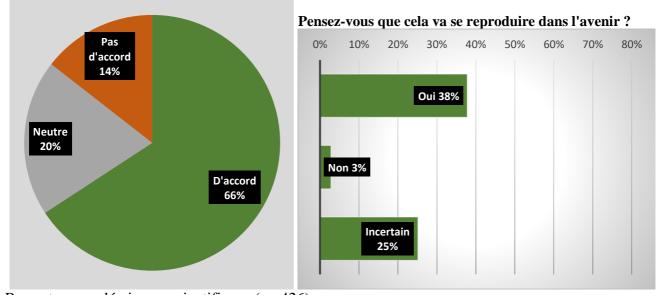
Graphique 61. Je dois/vais devoir fournir des attestations de réussite spécifiques pour les équivalences internationales puisque nos dénominations officielles obligatoires ne mentionnent plus l'année de réussite



Base: tous académiques, PATG en contact (n: 325)

Les PATG en contact (37 %) et les académiques avec responsabilités (33 %) sont clairement en tête sur cette problématique. On notera qu'au moment de l'enquête, la question ne s'est pas encore posée de manière concrète : voyons ce que réservera l'avenir.

Graphique 62. Je ne vois plus très clair dans ce qui est permis ou non dans les « passerelles »



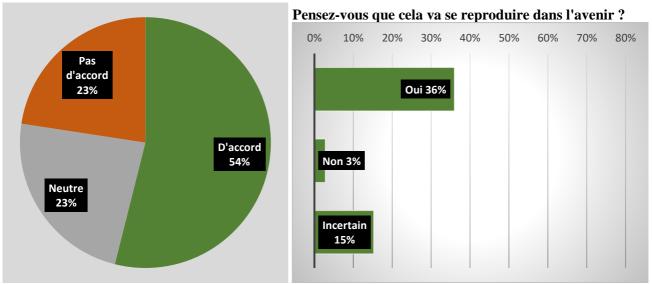
Base : tous académiques, scientifiques (n : 426)

Réponse logique de la part de deux tiers des répondants qui illustre le flou dans lequel se trouvent sans doute les gestionnaires de ce type de question.

Les questions d'admission (aux études universitaires d'étudiants venant de l'enseignement non universitaire ou d'étudiants ayant effectué un Bac dans une filière et souhaitant s'orienter en Master dans une autre direction) doivent être gérées par des académiques, selon le nouveau décret ; les

admissions assez automatiques, basées sur les anciens accès « privilégiés » et ne nécessitant aucune décision « au cas par cas » doivent disparaître. Avec le décret, les accès sont donc théoriquement plus ouverts. On comprendra aisément, à la lecture de tout ce qui précède qu'à force d'augmenter la quantité de travail, tous cherchent à en diminuer la complexité et on peut s'attendre à voir des portes simplement se fermer ou des accès être gérés, par les secrétariats facultaires, selon les anciens principes.

Graphique 63. Penser à la logique individuelle des programmes des étudiants demande un temps d'adaptation que je n'ai pas pu prendre



Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact (n : 217)

Les académiques avec responsabilités institutionnelles et les PATG en contact avec les étudiants ressentent clairement cette tension (avec respectivement 57 % et 53 % d'accord avec cette proposition).

6. Perspectives

La question principale qui se pose, au terme de cette démarche est la suivante : cette situation, relativement difficile à certains égards et pour certains membres du personnel, va-t-elle perdurer ? Si oui, sur quelle(s) dimensions, parmi celles qui ont été ici explorées ? On l'a vu, les inquiétudes par rapport au futur diffèrent selon les profils parce que les professions ne sont pas les mêmes et que le poids des responsabilités ne porte pas sur les mêmes points focaux.

Aussi, dans les graphiques ci-après, les items soumis à l'avis des répondants sont organisés par profil. Cette manière de voir permet de cerner les spécificités des problèmes rencontrés plus spécifiquement par ces divers groupes (même si leur définition en est fort large) des personnels des universités. Ces graphiques, contrairement aux précédents, mettent d'abord l'accent sur la vision future que les répondants ont exprimée relativement aux items qu'ils avaient pointés comme problématiques.

Comment lire ces graphiques?

Premier élément : la longueur **totale** de chaque « barre » (c'est-à-dire toutes couleurs confondues) exprime le pourcentage de répondants ayant fait part d'une situation problématique.

Exemples:

- 1) Plus de 85 % des « académiques avec responsabilités institutionnelles » ont manifesté leur accord avec l'item « *Mes tâches sont de plus en plus bureaucratiques* » ;
- 2) Plus de 85 % des « PATG avec contact avec les étudiants » ont marqué leur désaccord avec l'item « Les adaptations ont été préparées avec l'engagement de nouveau(x)/nouvelles(s) collègues ».

La longueur totale de chaque barre exprime l'incidence du problème, qui peut donc découler d'un accord (comme dans l'exemple 1 ci-dessus) ou d'un désaccord (comme dans l'exemple 2).

Deuxième élément : la longueur de la **partie bleue** de la barre exprime, en pourcentage, la crainte que la situation problématique perdure, si rien ne change.

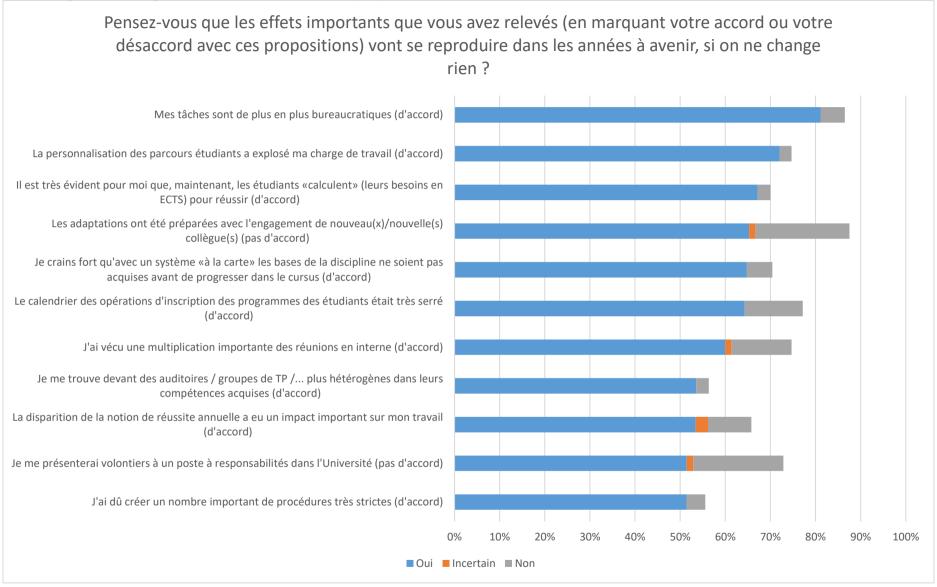
Exemples:

- 1) Un peu plus de 80 % des mêmes académiques avec responsabilités institutionnelles qui ont manifesté leur accord avec l'item « *Mes tâches sont de plus en plus bureaucratiques* » pensent que ce problème va perdurer ;
- 2) Plus de 45 % des mêmes PATG avec contact qui ont marqué leur accord avec l'item « Les adaptations ont été préparées avec l'engagement de nouveau(x)/nouvelles(s) collègues » pensent que le "non-engagement" va durer.

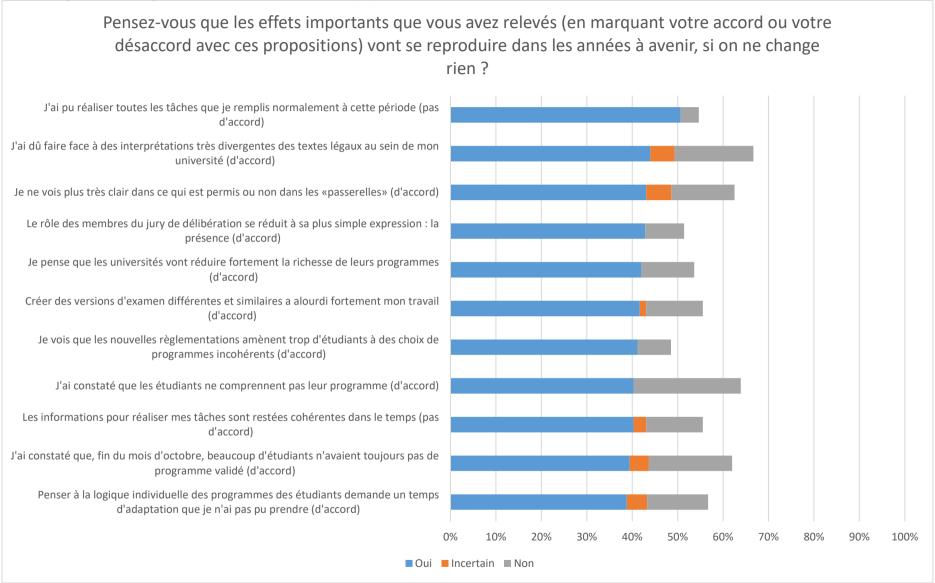
Il est entendu que les pourcentages utilisés ici ne correspondent pas point par point aux pourcentages évoqués dans les pages précédentes : en effet, la présentation se fait ici profil par profil alors que dans la partie 5 du rapport, il s'agissait souvent de pourcentages calculés sur un ensemble des répondants à chaque proposition, en sachant qu'ils peuvent appartenir à divers profils. Il s'agit donc bien ici d'une autre vision sur les résultats de cette enquête.

Les propositions sont triées dans l'ordre décroissant de la barre bleue, puisque l'accent est mis, dans cette dernière partie du rapport sur les perspectives futures "attendues" (ce qui ne veut pas dire espérées, on s'en doute). Cette présentation permet aussi de focaliser l'attention sur les questions les plus épineuses dont les répondants estiment qu'elles ne vont pas se régler toutes seules... Ce sont donc bien des pistes pour l'action qui sont ouvertes dans cette partie du rapport.

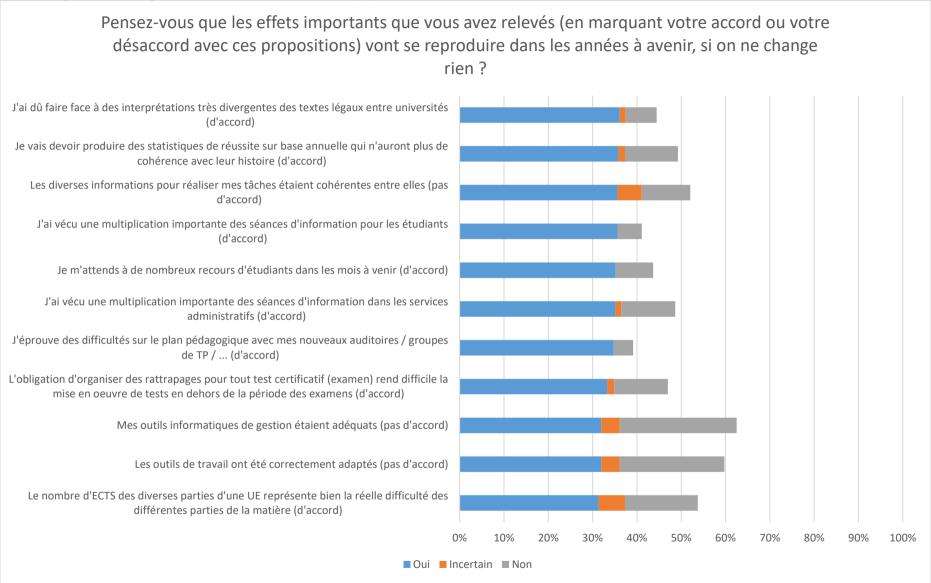
Académiques avec responsabilités institutionnelles (1/4)



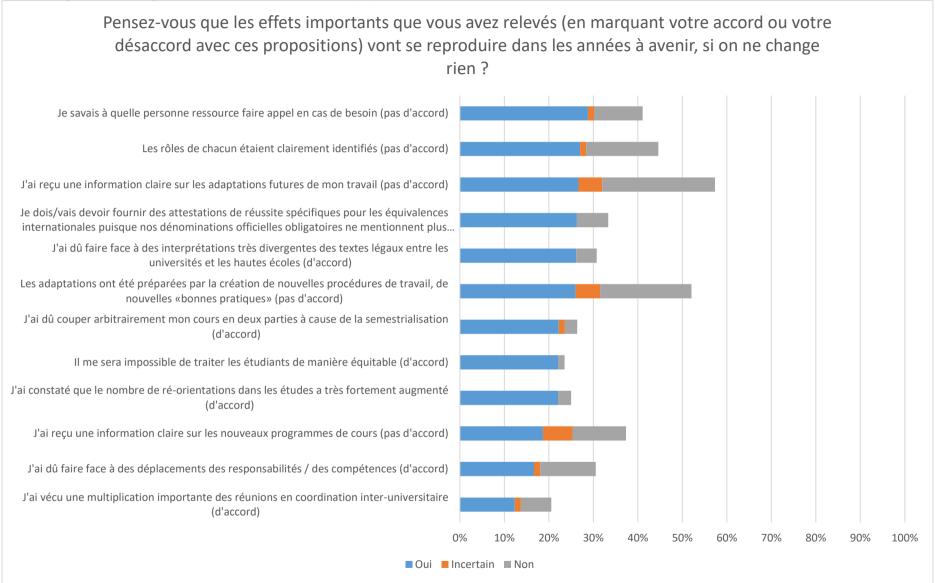
Académiques avec responsabilités institutionnelles (2/4)



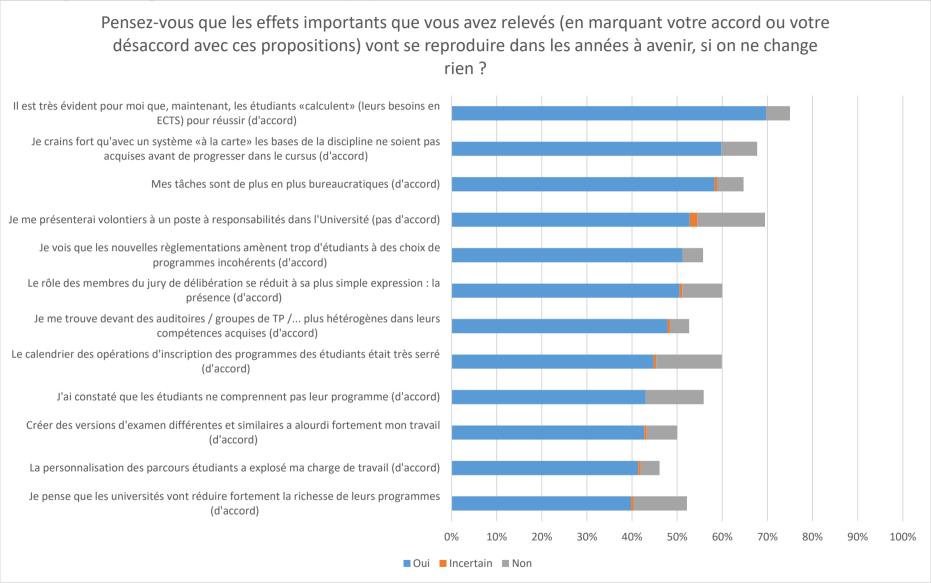
Académiques avec responsabilités institutionnelles (3/4)



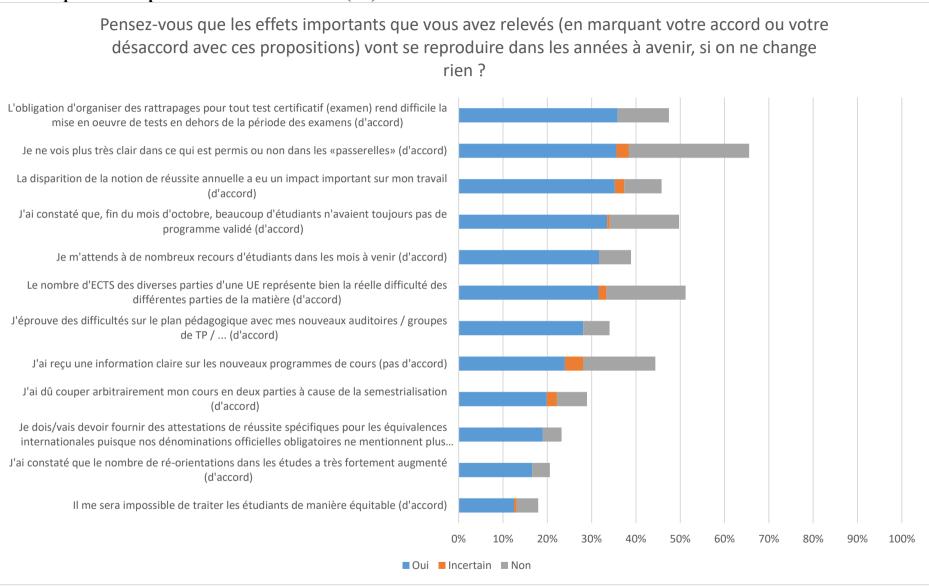
Académiques avec responsabilités institutionnelles (4/4)



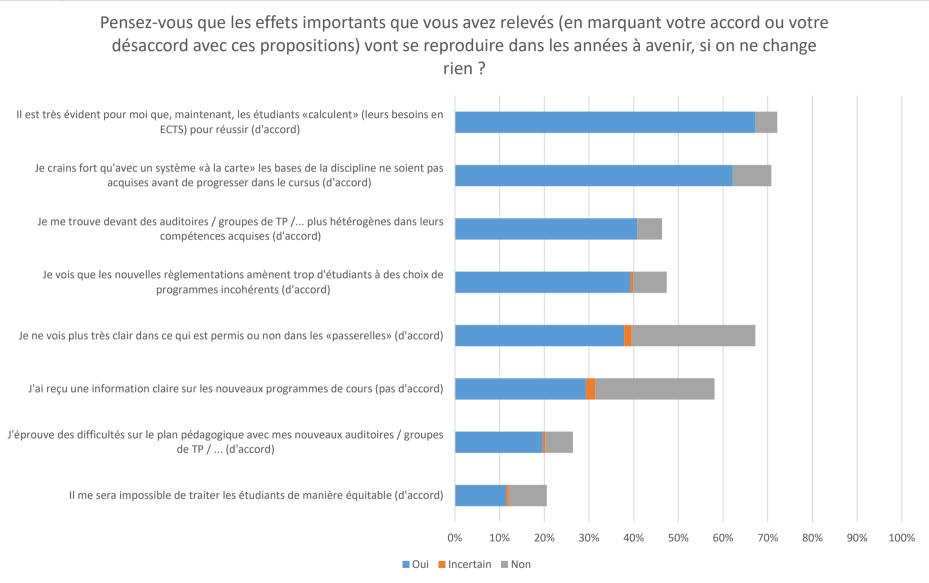
Académiques sans responsabilités institutionnelles (1/2)



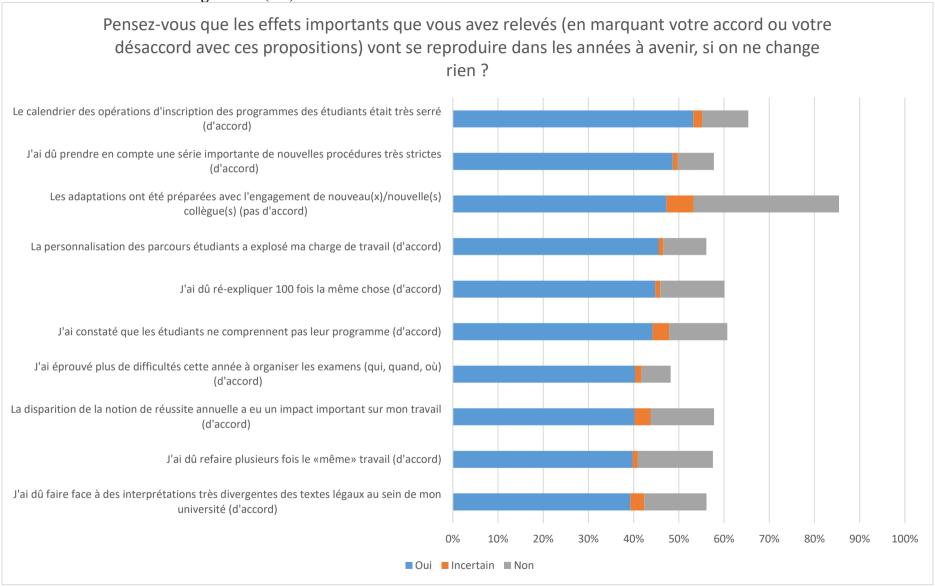
Académiques sans responsabilités institutionnelles (2/2)



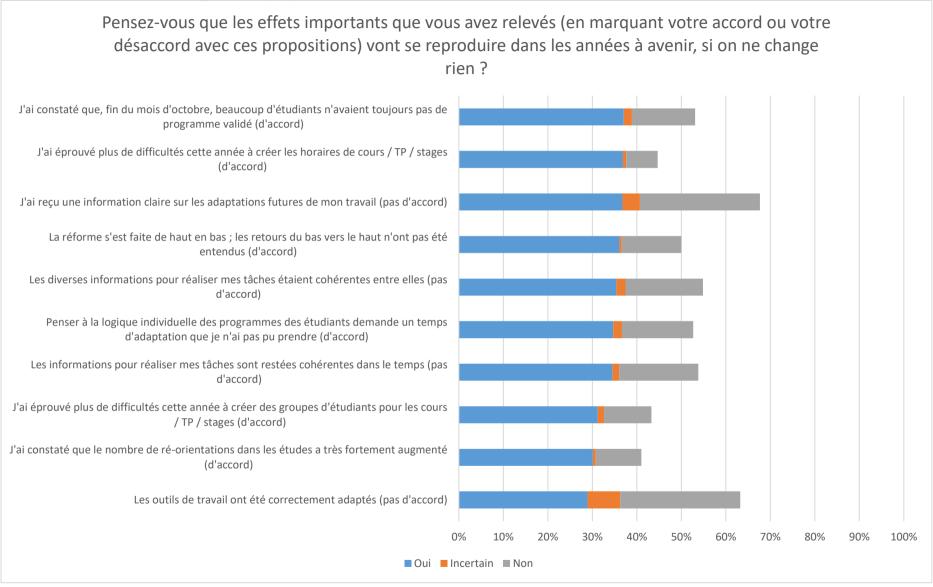
Scientifiques



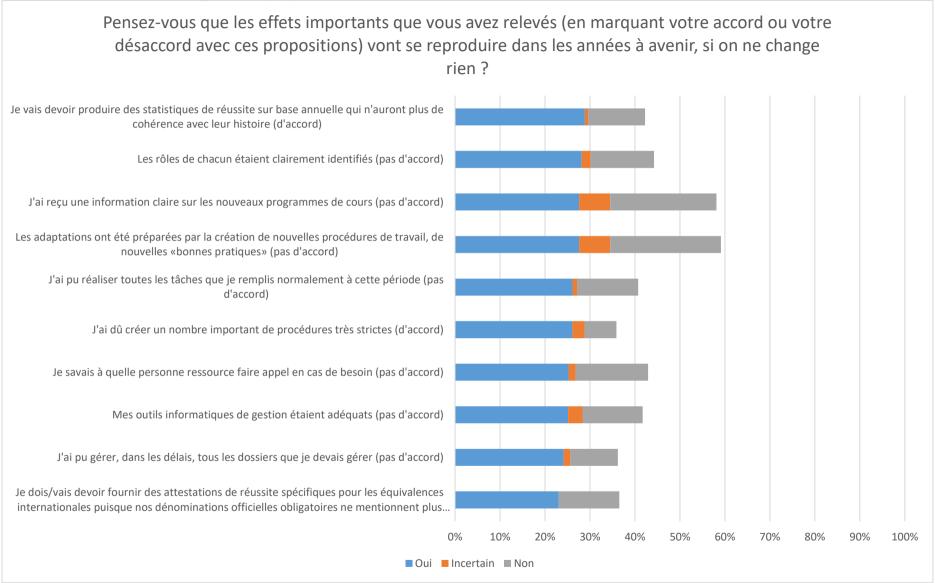
PATG en contact avec l'enseignement (1/4)



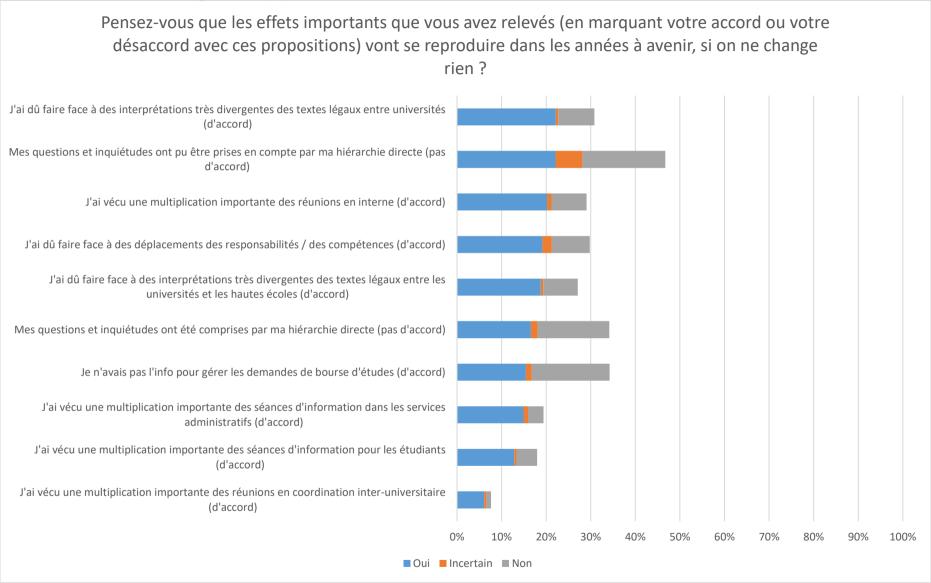
PATG en contact avec l'enseignement (2/4)



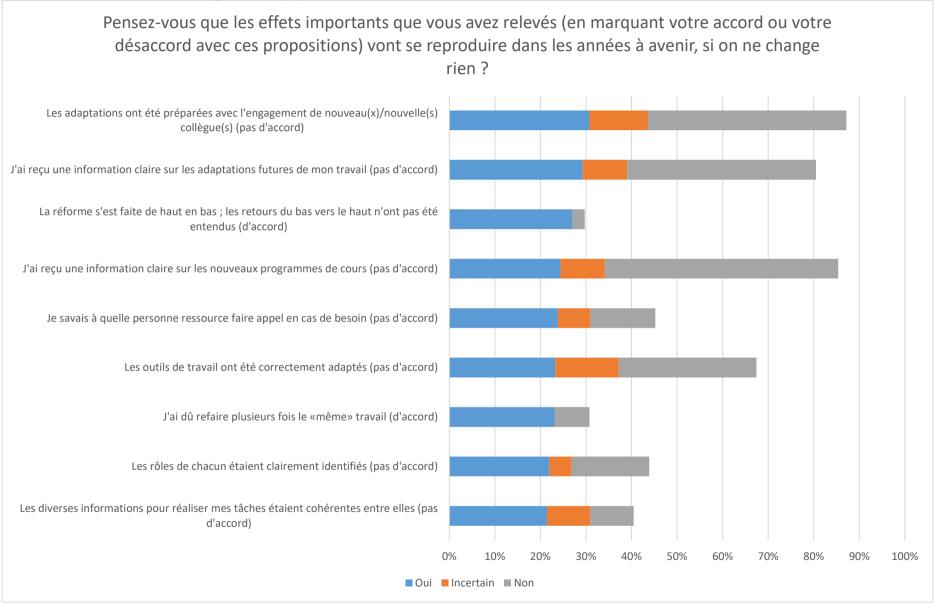
PATG en contact avec l'enseignement (3/4)



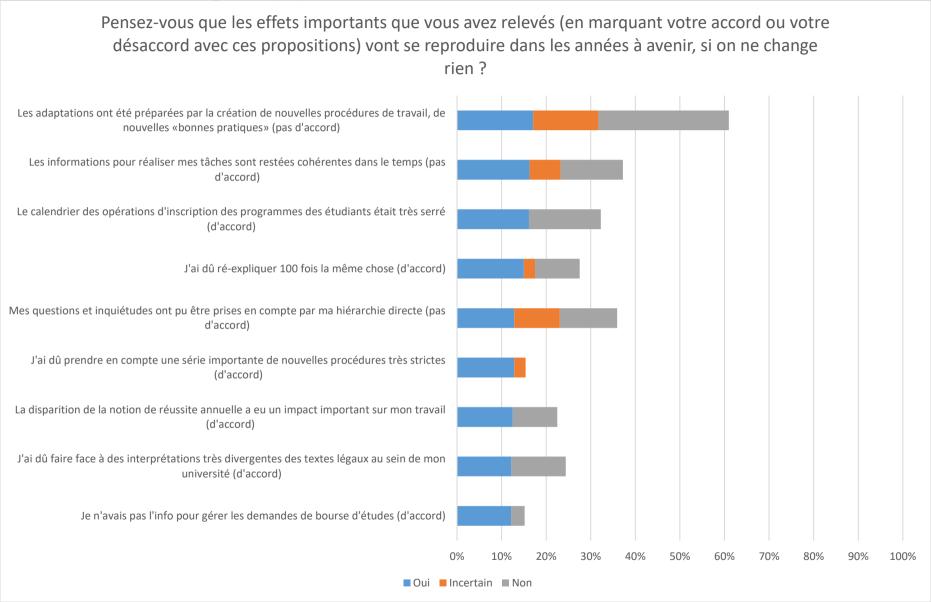
PATG en contact avec l'enseignement (4/4)



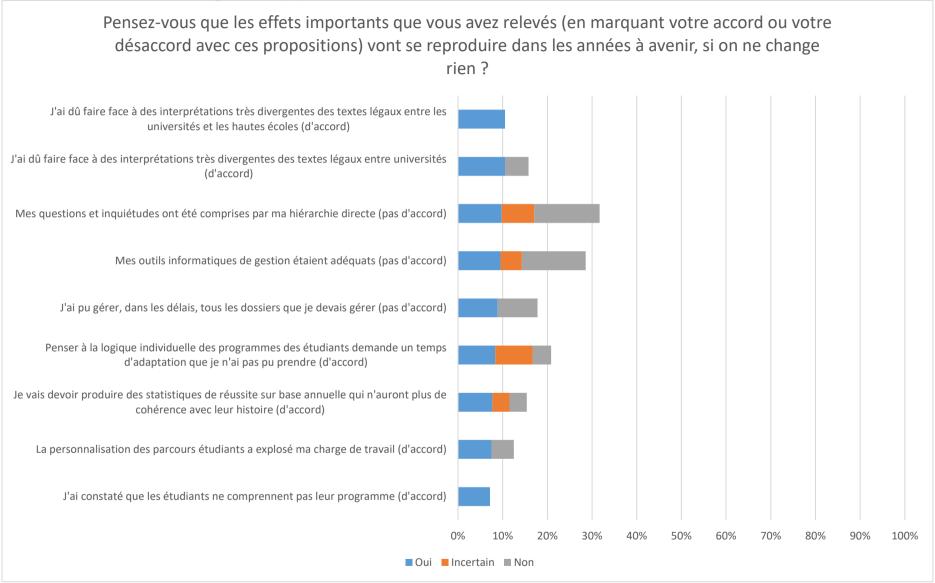
PATG sans contact avec l'enseignement (1/4)



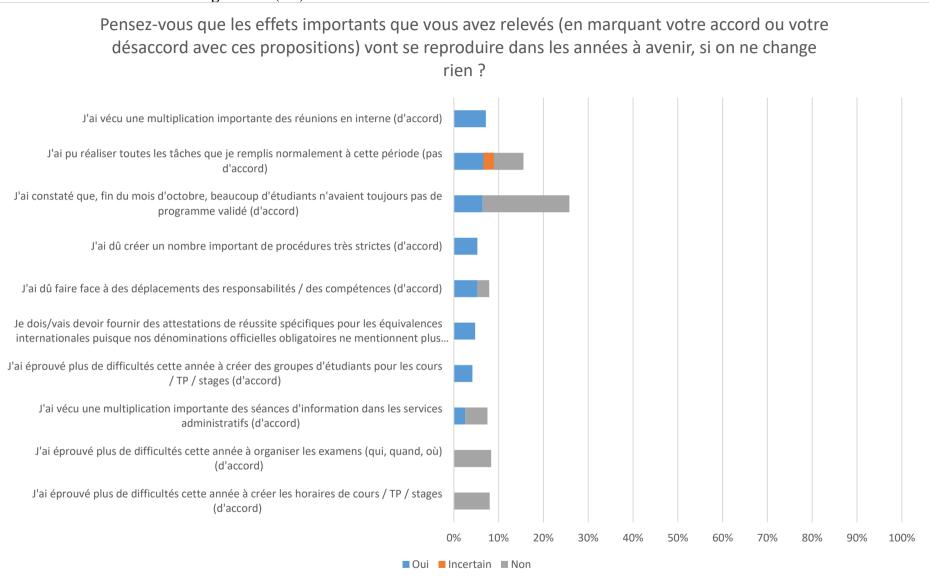
PATG sans contact avec l'enseignement (2/4)



PATG sans contact avec l'enseignement (3/4)



PATG sans contact avec l'enseignement (4/4)



7. Conclusions

L'objectif de l'enquête était de poser un diagnostic sur l'impact du décret « paysage » sur les conditions de travail du personnel des universités.

Que retirer en conclusion des résultats de l'enquête?

Précaution : il faut être de bon compte. Des dysfonctionnements organisationnels existaient déjà avant la mise en oeuvre du décret « paysage ». Ainsi, 39 % des répondants se trouvaient déjà en surcharge de travail avant la mise en œuvre du décret.

En ne retenant que les opinions qui recueillent un score d'au moins 50 % et qui sont partagées par plusieurs profils, on peut constater que **pour l'année 2015 - 2016**, les répondants estiment :

- que les adaptations n'ont pas été préparées par l'engagement de nouveau(x)/nouvelle(s) collègue(s) (86 %);
- qu'il est très évident que, maintenant, les étudiants « calculent » (leurs besoins en ECTS) pour réussir (73 %)
- craindre qu'avec un système « à la carte », les bases de la discipline ne soient pas acquises avant de progresser dans le cursus (69 %);
- que le calendrier des opérations d'inscription des programmes des étudiants était très serré (65 %);
- avoir dû faire face à des interprétations très divergentes des textes légaux au sein de leur université (59 %);
- que la personnalisation des parcours étudiants a fait exploser leur charge de travail (59 %);
- avoir constaté que les étudiants ne comprennent pas leur programme (59 %);
- que les adaptations n'ont pas été préparées par la création de nouvelles procédures de travail, de nouvelles « bonnes pratiques » (57 %);
- que la disparition de la notion de réussite annuelle a eu un impact important sur leur travail (54 %);
- avoir constaté que, fin du mois d'octobre 2015, beaucoup d'étudiants n'avaient toujours pas de programme validé (53 %);
- n'avoir pas reçu une information claire sur les nouveaux programmes de cours (52 %);
- se trouver devant des auditoires et groupes de TP plus hétérogènes dans leurs compétences acquises (51 %).

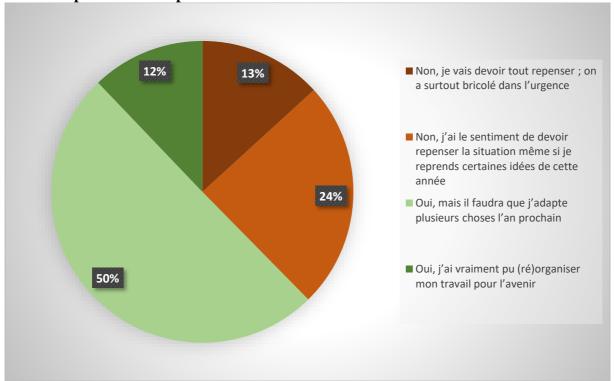
Il faut aussi noter que 58 % du PATG en contact avec les étudiants déclarent avoir dû prendre en compte une série importante de nouvelles procédures très strictes (par exemple, pour les recours, les contrats d'allègement, les justifications du programme individuel, etc.) et que 70 % des académiques sans responsabilités institutionnelles déclarent qu'ils ne se présenteraient pas volontiers à un poste à responsabilités dans l'Université et qu'ils considèrent que leurs tâches sont de plus en plus bureaucratiques.

Pour l'avenir, si rien ne change, les craintes exprimées sont les suivantes (réponses avec un score d'au moins 50 %):

- les étudiants continueront de « calculer » (leurs besoins en ECTS) pour réussir (68 %);
- la complexité du travail des personnels va fortement augmenter dans les années qui viennent 65 %);
- pour les académiques, leurs tâches seraient toujours de plus en plus bureaucratiques (65 %);
- les bases de la discipline ne seront pas acquises avant de progresser dans le cursus (62 %);
- pour le PATG, le calendrier des opérations d'inscription des programmes des étudiants reste serré (52 %).

S'il fallait résumer cette situation à venir, les réponses à la question suivante sont édifiantes :

Graphique 64. Les dispositions que vous avez prises pour 'faire face' à la nouveauté cette année vont-elles pouvoir être répétées dans les années à venir ?



Base: Tous académiques, scientifiques et PATG en contact avec l'enseignement (n : 643)

Nettement plus d'un tiers des répondants estime devoir revoir et repenser son travail pour l'année académique suivante (qui est en cours au moment de cette publication). S'ajoute à ce groupe la moitié des répondants estimant qu'ils vont devoir "adapter plusieurs choses"... Seuls 12 % ont réellement pu (ré)organiser leur travail l'an passé.

Il est significatif que les avis des répondants concernent évidemment leurs propres conditions de travail mais aussi le cadre et les conditions de formation des étudiants. Ceci est rassurant pour l'idéal universitaire, mais on ne peut pas vraiment conclure que le décret « paysage » suscite, au moment de l'enquête, une véritable euphorie! Il faut souligner que la situation s'est aggravée après la clôture de l'enquête, à la rentrée académique 2016.

S'agissant du parcours individualisé de la formation des étudiants, il semble nécessaire de vérifier au niveau institutionnel dans chaque université et au sein de l'ARES la pertinence, en particulier sociale, de cet objectif.

Concernant les personnels des universités, une simplification des procédures pour alléger la charge administrative est indispensable. Et, en reprenant l'avis relatif à l'absence d'engagements de nouveaux collègues pour la mise en œuvre du décret (86 %), une orientation s'impose : il est nécessaire de créer dans les universités des emplois supplémentaires, grâce notamment au refinancement (léger !) de l'enseignement supérieur car, d'une part, le nombre d'étudiants dans les universités continue d'augmenter et, d'autre part, la (sur)charge de travail principalement administratif suite à la mise en place du parcours individualisé est évidente.

Cette demande sera en tout cas reprise par les délégations syndicales du personnel auprès du ministre de l'enseignement supérieur.

Annexe: le questionnaire

Enquête sur les effets du décret paysage sur vos conditions de travail

Notre objectif, par cette enquête, est d'aider à poser un diagnostic sur l'impact de la mise en œuvre du décret « paysage » sur votre métier et sur vos conditions de travail. Il ne s'agit pas ici d'évaluer ce décret « sur le fond », ni de critiquer « à tout prix ». Nous souhaitons mesurer les changements induits par le décret sur vos conditions de travail...

Merci d'avance d'y consacrer 10 minutes de votre temps!

Ce formulaire a été construit pour garantir la confidentialité de vos réponses et assurer votre anonymat. Nous reviendrons vers vous dans le courant du mois d'avril pour présenter les résultats, à vous ainsi qu'aux autorités des universités.

A. Nous savons que vous n'êtes pas tous concernés de la même manière par les impacts de ce décret. Aussi, pour nous permettre de vous poser les questions les plus adaptées à votre situation, pouvezvous répondre à quelques questions de « profil ».

Si vous travaillez dans plusieurs institutions universitaires, merci de ne faire référence qu'à l'une d'entre elles.

Si vous avez divers statuts ou divers rôles dans votre institution, merci aussi de choisir le principal.

1. De quelle catégorie de personnel relevez-vous à l'Université ?

Académique et assimilés

Scientifique en lien avec les étudiants (assistant, maitre de langue, collaborateur didactique, etc.)

Scientifique sans lien avec les étudiants

Administratif, technique et de gestion travaillant en lien avec l'enseignement

Administratif, technique et de gestion, ne travaillant pas en lien avec l'enseignement

2. Avez-vous des responsabilités institutionnelles dans votre Université ? (plusieurs réponses possibles)

<Aca> Doyen, Vice-Doyen, Secrétaire académique

Responsable d'école, de programme

Membre de commission d'examen des programmes

Chef de centre/institut de recherche

Autre Non

<PATG> Responsable/Chef de service

Autre Non

SI SCIENTIFIQUE SANS LIEN AVEC LES ETUDIANTS : FIN DE QUESTIONNAIRE

2	Dong qualle institution travailles your ?
3.	Dans quelle institution travaillez-vous ?
	UCL
	ULg UMons
	UNamur
	ULB
	USLB
4.	Quel âge avez-vous ?
	
5.	Quel est votre sexe ?
	Homme
	Femme
6.	Avez-vous été engagé(e)/déplacé(e) en support à la mise en place du décret paysage ?
	Oui
	Non
<q< td=""><td>26 = Oui></td></q<>	26 = Oui>
7.	A quelle fonction ?
8.	Quelle est votre ancienneté dans la fonction que vous occupez actuellement, dont nous allons
	parler?
	années (répondez zéro si moins d'un an)
9.	Vous avez un contrat
	A titre définitif
	À durée déterminée
10.	Vous avez un contrat à temps
	Partiel
	Plein
11.	Votre travail a t'il été modifié, de près ou de loin, durant la mise en œuvre du décret paysage
	pour/à la rentrée 2015-2016 ?
	Oui Non
12.	Pensez-vous qu'il le sera dans l'avenir ?
	Oui Non
	11011

B. On entend so	ouvent dire que le décret	paysage a entraí	né des effets	sur les condi	tions de trav	ail des
membres du	personnel des université	s. Qu'en est-il 1	oour vous ?			

13. Dans quelle mesure les affirmations suivantes correspondent-elles à votre expérience	
personnelle récente ? Vous pouvez nuancer votre réponse de 1 = « pas du tout » à 5 = « tout	à
fait ». Si vous n'êtes pas concerné par l'affirmation, merci de ne pas répondre.	

Les	items so	nt en a	nnexe					
	1	2	3	4	5			
	14. Pensez-vous à d'autres effets importants que la mise en place de ce décret a eu sur votre travail ?							
	• • • • • •	• • • • • • • • •			• • • • • •			
	• • • • • •	• • • • • • • • •			• • • • • •			
		•••••			• • • • • •			

<Pour les items cités avec des cotes extrêmes (soit 4,5 soit 1,2 selon le sens de la question)> 15. Pensez-vous que ces effets importants que vous avez relevés précédemment vont se

reproduire dans les années à venir, si rien ne change ?

Les items sont en annexe

Oui

Incertain

Non

16. Avez-vous changé de fonction depuis 3 ans, <u>indépendamment</u> de la sortie du décret ?

Oui

Non

<Si O16 = Non>

17. Néanmoins, le <u>volume de vos tâches</u> a-t-il augmenté ou diminué depuis un an ? Afin de le mesurer, et si on prend une référence de 100 pour l'année académique précédente, à combien estimeriez-vous le volume de cette année-ci? (par exemple 50, 80, 120, 150 ou même 200 p.ex. si vous avez le double de travail).

... %

<Si Q17 <95 ou Q17 > 105>

18. Attribueriez-vous les différences à l'introduction du décret paysage dans votre vie professionnelle ?

Oui

Non

19. Néanmoins, dans quelle mesure le <u>contenu des tâches</u> que vous exerciez l'année académique 2014-2015 a-t-il été modifié pour 2015-2016 ?

Afin de le mesurer, à combien estimeriez-vous le changement du contenu de vos taches de cette année académique ? (p.ex. 0 % s'il n'y a pas eu de changement, 20 % de changement , 50 % de changement ou 100 % si vous avez assumé exclusivement des tâches nouvelles pour vous).

... %

<si <95="" ou="" q19=""> 105> 20. Attribueriez-vous les différe professionnelle ? Oui Non</si>	ences à l'introduction du décret paysage dans v	votre vie
21. Les dispositions que vous av pouvoir être répétées dans le	vez prises pour « faire face » à la nouveauté ce es années à venir ?	ette année vont-elles
Oui, j'ai vraiment pu	(ré)organiser mon travail pour l'avenir	1
Oui, mais il faudra qu	ue j'adapte plusieurs choses l'an prochain	2
idées de cette année	t de devoir repenser la situation même si je re out repenser; on a surtout bricolé dans l'urgen	3
22. Avez-vous des idées/suggest travail dans l'avenir ?	tions pour améliorer la situation, pour faciliter	r / organiser votre
•••••		
		••
23. Estimez-vous que nous avon dessous	ns oublié des éléments importants ? Si oui, fait	tes-nous en part ci-
•••••		
•••••		

Sachant que les scientifiques sans contact avec les étudiants ne sont pas concernés par les Q13 et Q15, les profils suivants sont définis sur base des questions 1 et 2 :

- 1. Académiques avec responsabilités institutionnelles
- 2. Académiques sans responsabilités institutionnelles
- 3. Scientifiques en lien avec les étudiants
- 4. PATG

Les items:

Avant la mise en œuvre du décret Marcourt <u>pour la rentrée 2015-2016 (p.ex. durant l'année académique 2014-2015)</u>:

Profil	
Tous	1. j'étais en surcharge de travail

La question avant/après la rentrée a suscité des questions et débats parce que pour certains les effets ont déjà été produits en avril dernier au moment des inscriptions (les inscriptions des non européens commencent en avril)

Pour faire face à la mise en œuvre du décret Marcourt pour la rentrée 2015-2016 (càd éventuellement plusieurs mois avant cette rentrée) :

Profil	
1,4	2. j'ai reçu une information claire sur les adaptations futures de
	mon travail
1,4	3. les adaptations ont été préparées avec l'engagement de
	nouveau(x)/nouvelle(s) collègue(s)
1,4	4. les adaptations ont été préparées par la création de nouvelles
	procédures de travail, de nouvelles « bonnes pratiques »
1,4	5. les outils de travail ont été correctement adaptés
Tous	6. j'ai reçu une information claire sur les nouveaux programmes de
	cours
1,4	7. j'ai vécu une multiplication importante des réunions en interne
1,4	8. j'ai vécu une multiplication importante des réunions en
	coordination interuniversitaire
1,4	9. j'ai vécu une multiplication importante des séances
	d'information dans les services administratifs

Depuis l'ouverture des admissions pour l'année 2015 - 2016

Profil	cs admissions pour 1 annec 2015 - 2010				
1,4	10. j'ai vécu une multiplication importante des séances				
,	d'information pour les étudiants				
1,4	11. j'ai dû faire face à des interprétations très divergentes des textes				
	légaux au sein de mon université				
1,4	12. j'ai dû faire face à des interprétations très divergentes des textes				
	légaux entre universités				
1,4	13. j'ai dû faire face à des interprétations très divergentes des textes				
	légaux entre les universités et les hautes écoles				
1,4	14. <si 11-12-<="" 4-5="" au="" cote="" items="" les="" moins="" parmi="" th="" une=""></si>				
	13> ces divergences d'interprétations ont multiplié les demandes				
	d'informations, les rectifications, etc.				
1,4	15. les rôles de chacun étaient clairement identifiés				
1,4	16. je savais à quelle personne ressource faire appel en cas de besoin				
1,4	17. j'ai dû faire face à des déplacements des responsabilités / des				
	compétences (central vs décentralisé ou de niveau hiérarchique				
	ou de catégorie de personnel)				
4	18. la réforme s'est faite de haut en bas ; les retours du bas vers le				
	haut n'ont pas été entendus				

1,4	19. j'ai dû créer un nombre important de procédures très strictes (par
	exemple pour les recours, contrats d'allègement, justification du
	programme individuel, etc.)
4	20. j'ai dû prendre en compte une série importante de nouvelles
	procédures très strictes (par exemple pour les recours, contrats
	d'allègement, justification du programme individuel, etc.)
1,2,4	21. la disparition de la notion de réussite annuelle a eu un impact
	important sur mon travail
1,4	22. les diverses informations pour réaliser mes tâches étaient
	cohérentes entre elles
1,4	23. les informations pour réaliser mes tâches sont restées cohérentes
	dans le temps
4	24. mes questions et inquiétudes ont été comprises par ma hiérarchie
	directe
4	25. mes questions et inquiétudes pu être prises en compte par ma
	hiérarchie directe
1,4	26. j'ai pu réaliser toutes les tâches que je remplis normalement à
	cette période
4	27. j'ai pu gérer, dans les délais, tous les dossiers que je devais gérer
1,2,4	28. la personnalisation des parcours étudiants a explosé ma charge
	de travail
4	29. j'ai dû ré-expliquer 100 fois la même chose
4	30. j'ai dû refaire plusieurs fois le « même » travail
4	31. je n'avais pas l'info pour gérer les demandes de bourse d'études
1,4	32. mes outils informatiques de gestion étaient adéquats
4	33. j'ai éprouvé plus de difficultés cette année à créer des groupes
	d'étudiants pour les cours / TP / stages
4	34. j'ai éprouvé plus de difficultés cette année à créer les horaires de
	cours / TP / stages
4	35. j'ai éprouvé plus de difficultés cette année à organiser les
_	examens (qui, quand, où) 36. j'ai constaté que, fin du mois d'octobre, beaucoup d'étudiants
1,2,4	
	n'avaient toujours pas de programme validé
1,2,4	37. j'ai constaté que le nombre de ré-orientations dans les études a
	très fortement augmenté
1,2,4	38. j'ai constaté que les étudiants ne comprennent pas leur
	programme
1,2,4	39. dans ma faculté, les effets du décret se sont cumulés aux effets
1.2.	d'autres réformes
1,2,4	40. le calendrier des opérations d'inscription des programmes des
4.4	étudiants était très serré
1,4	41. je vais devoir produire des statistiques de réussite sur base
1.0	annuelle qui n'auront plus de cohérence avec leur histoire
1,2	42. j'ai dû couper arbitrairement mon cours en deux parties à cause
1.0	de la semestrialisation
1,2	43. le nombre d'ECTS des diverses parties d'une UE représente bien
1.0	la réelle difficulté des différentes parties de la matière
1,2	44. créer des versions d'examen différentes et similaires a alourdi
	fortement mon travail

1,2	45. l'obligation d'organiser des rattrapages pour tout test certificatif (examen) rend difficile la mise en œuvre de tests en dehors de la
	période des examens
1,2,3	46. les étudiants devant lesquels je me trouve changent de semaine
, ,	en semaine en début d'année (des inscriptions sont refusées et
	d'autres acceptées)
1,2,3	47. <si 4-5="" cote=""> cela a retardé le démarrage des activités</si>
	pédagogiques
1,2,3	48. je me trouve devant des auditoires / groupes de TP / plus
	hétérogènes dans leur compétences acquises
1,2,3	49. j'éprouve des difficultés sur le plan pédagogique avec mes
	nouveaux auditoires / groupes de TP /
1,2,3	50. je crains fort qu'avec un système « à la carte » les bases de la
	discipline ne soient pas acquises avant de progresser dans le
	cursus
1,2,3	51. il est très évident pour moi que, maintenant, les étudiants
	« calculent » (leurs besoins en ECTS) pour réussir
1,2,3	52. je vois que les nouvelles règlementations amènent trop
	d'étudiants à des choix de programmes incohérents
1,2	53. le rôle des membres du jury de délibération se réduit à sa plus
	simple expression : la présence
1,2,3	54. il me sera impossible de traiter les étudiants de manière
	équitable
1,2	55. je m'attends à de nombreux recours d'étudiants dans les mois à
	venir
1,2	56. je pense que les universités vont réduire fortement la richesse de
	leurs programmes
1,2	57. je me présenterai volontiers à un poste à responsabilités dans
1.2	l'Université
1,2	58. mes tâches sont de plus en plus bureaucratiques
1,2,4	59. je dois/vais devoir fournir des attestations de réussite spécifiques
	pour les équivalences internationales puisque nos dénominations
1.2.2	officielles obligatoires ne mentionnent plus l'année de réussite
1,2,3	60. je ne vois plus très clair dans ce qui est permis ou non dans les
1.4	« passerelles »
1,4	61. penser à la logique individuelle des programmes des étudiants
	demande un temps d'adaptation que je n'ai pas pu prendre

Après la mise en œuvre :

Tous	62. je pense être dans une phase transitoire ; mon travail sera allégé				
	l'année prochaine				
Tous	63. je pense que la complexité de mon travail va fortement				
	augmenter dans les années qui viennent				

Table des matières

1. Introduction	3
Pourquoi cette enquête ?	3
Comment ?	3
2. Administration du questionnaire	5
3. Quelques caractéristiques des répondants	9
4. Les indicateurs globaux	10
5. Les indicateurs précis	14
6. Perspectives	47
7. Conclusions	63
Annexe : le questionnaire	65